

SAISON ESTIVALE
**206 PLAGES
INTERDITES
À LA Baignade**

P. 3



ILS COMPARAITRONT LE 27 JUIN DEVANT LA JUSTICE
**DES STEWARDS D'AIR
ALGÉRIE IMPLIQUÉS DANS
UN TRAFIC DE DROGUE**

P. 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1893 | Jeudi 6 juin 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



FOOTBALL, L'ÉQUIPE
NATIONALE S'ENVOLERA
DEMAIN POUR LE BÉNIN
**LES VERTS
PRÊTS POUR LA
CONFRONTATION**

P. 17

LA RÈGLE DES 51/49 NE SERA PAS ANNULÉE

PAS DE CONCESSION DU GOUVERNEMENT



CYBERCRIMINALITÉ

**UN DANGER
À NE PAS
SOUS-ESTIMER**



P. 4

SANTÉ

**DES REPRÉSENTANTS
DE L'INTERSYNDICALE
REÇUS PAR LA TUTELLE**

P. 3

IMPORTATIONS DE LAIT

**LA FACTURE
EN HAUSSE**



P. 6

Découvrez les premiers
Samsung GALAXY S4
en Algérie dans tous les Espaces Nedjma



En primeur pour
72 900 DA/ TTC

نجمة NEDJMA

www.nedjma.dz YouTube f NEDJMA

MidiLibre 259/13

SAMSUNG



145.000
quintaux de céréales
(toutes espèces confondues)
est attendue dans la wilaya
de Tizi-Ouzou au titre de la
campagne moissons-
battages 2013 qui sera
lancée le 10 juin courant.

38.225
kg de kif traité ont été saisis
sur le tronçon de l'autoroute
Est-Ouest reliant Tlemcen à
Sidi Bel-Abbès, selon la
Direction régionale des
Douanes de Tlemcene.

21.000
quintaux de cerises sont
escomptés par la Direction des
services agricoles (DSA) de la
wilaya de Tizi-Ouzou.

Une réception en l'honneur des veuves de chouhada

Le ministre des Moudjahidine, Mohamed Chérif Abbas, a offert, mardi à Alger, une réception, à l'occasion du cinquantenaire de l'Indépendance, en l'honneur de 72 veuves de chouhada venues de différentes wilayas du pays, la plupart originaires du Sud.

Ces femmes honorées à cette occasion sont issues des wilayas d'Adrar, Ghardaïa, Laghouat, Béjaïa, Bouira, Tamanrasset, Tizi-Ouzou, Alger, Djelfa, Ouargla, Boumerdès, Tindouf et El-Oued, selon les organisateurs de la réception. Un déjeuner a été organisé à cette occasion agrémenté par une musique du terroir en présence de responsables et de cadres du ministère des Moudjahidine et de personnalités.

M. Mohamed Chérif Abbas avait offert, le 28 mars dernier, une réception en l'honneur de moudjahidate à l'occasion du 50e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.



La cerise "pour sa fête" à 800 DA à Larbaâ Nath Iraten !



La huitième édition de la Fête de la cerise, célébrée dans la commune montagneuse de Larbaa Nath Irathen a débuté, mardi dernier, au centre culturel Ahcène-Mezani.

Comparativement à la précédente édition, la cerise, qui devait être à l'honneur de cet événement, a fait une timide apparition. L'exposition est plutôt dominée par d'autres produits de l'agriculture ou de l'artisanat tels que le miel, la robe kabyle et les gâteaux traditionnels.

Deux agriculteurs producteurs de ce fruit rouge ont apporté quelques caquettes de cerises proposées à la vente à pas moins de 800 dinars le kilo à l'entrée du centre culturel.

Rien que cela ! Mohand Makkeb, propriétaire d'une centaine de cerisiers dans la localité d'Aït Oumalou, a expliqué que le prix élevé de ce fruit est lié au faible rendement de cette saison.

Ce qu'il a omis de dire c'est qu'à chaque récolte, les citoyens entendent le même refrain d'un disque rayé.

600.000 sacs en plastique non conformes saisis à Bordj Bou-Arréridj

Le département de l'Environnement a frappé fort à Bordj Bou-Arréridj. Environ 600.000 sacs en plastique non conformes aux normes sanitaires ont été saisis à travers les 34 communes de wilaya.

Cette saisie représente le résultat de deux ans d'activités de la commission chargée de contrôler la qualité et les normes relatives aux sacs destinés à contenir des produits alimentaires, a précisé Badreddine Belayali, cadre de cette direction.

La même commission a également saisi 72 kg de colorant noir et 1.000 kg de bandes noires et a procédé à la fermeture de deux ateliers en situation illégale et à la destruction de 200.000 sacs, a ajouté la même source.

Des campagnes de sensibilisation et de diffusion de la culture environnementale sont régulièrement menées par la Direction de l'environnement qui s'attend à réceptionner prochainement une maison de l'environnement de la wilaya.



D
i
x
i
t



Louisa Hanoune :

"Les jeunes embauchés sur la base de CDD mènent un mouvement de protestation en permanence, cela nécessitait la prise de pareille décision particulièrement en cette étape sensible imposée par les retombées que connaît la région d'une part et la situation politique au plan national d'autre part.

Il faut réviser la politique salariale afin de réaliser une plus grande cohésion au sein de la société, car les disparités existantes sont à l'origine des mouvements de protestation dans plusieurs secteurs."

Il appelle son fils Adolf Hitler et va au tribunal en uniforme nazie pour tenter de le récupérer

Heath Campbell s'est présenté en uniforme nazie devant le tribunal de Flemington dans le New Jersey. Il souhaitait obtenir le droit de voir ses enfants, qui portent des noms clairement affiliés au nazisme. Heath Campbell, un Américain de 40 ans qui se considère comme un nazi, s'est récemment rendu au tribunal de Flemington, aux Etats-Unis, vêtu d'un uniforme du Troisième Reich et d'une croix gammée autour du cou. L'homme avait rendez-vous avec un juge des affaires familiales pour essayer de récupérer le droit de visite auprès de ses enfants et plus particulièrement du benjamin de 18 mois.

Les enfants retirés à leurs parents depuis 2009 Heath

Campbell affirme ne pas avoir vu ses enfants depuis 2 ans. Une situation forcément douloureuse pour un père de famille. Ses trois aînés s'appellent respectivement Adolf Hitler Campbell, 7 ans, Joycelynn Aryan Nation Campbell, 6 ans, et Honzlynn Jeannie Campbell, 5 ans. Le quatrième enfant, Heinrich Hons Campbell, a été retiré au couple par les services sociaux quelques heures après sa naissance en novembre 2011, les autorités invoquant un passé de violences familiales. Heath Campbell a déclaré, avant l'audience au tribunal de Flemington (New Jersey, Est), à la chaîne locale NBC 10 : "J'aime mes enfants, je veux être leur père." Le couple, depuis séparé, était devenu tristement célèbre quand un supermarché avait refusé d'écrire "Adolf Hitler" sur le gâteau d'anniversaire de leur fils aîné en 2008, ce qui avait mis la puce à l'oreille des services sociaux. Après enquête, tous les enfants de la famille Campbell ont été placés. "Je n'ai jamais fait de mal à mes enfants. Je leur ai simplement donné un prénom, et je ne pense plus que c'était bien", a ajouté Heath Campbell. Seulement, avec des noms pareils, on se doute que les enfants n'auront pas une vie facile. "Ils regarderont à l'intérieur et ne s'arrêteront pas à l'apparence" Alors, pourquoi venir habillé en costume "traditionnel" nazi ? Pour faire bonne impression devant un juge des affaires familiales ? Se considérant réellement comme un "nazi", Heath Campbell estime que "si ce sont de bons juges et de bonnes personnes, ils regarderont à l'intérieur et ne s'arrêteront pas à l'apparence". Pas sûr qu'il obtienne gain de cause...

Un chat faisant de la contrebande de portables attrapé dans un camp russe

Les services pénitentiaires russes ont annoncé lundi avoir attrapé un chat qui était utilisé pour livrer illégalement des téléphones portables dans un camp situé dans la république de Komi (nord de la Russie).

Le chat a été attrapé vendredi soir alors qu'il escaladait la clôture de la colonie pénitentiaire numéro 1, harnaché de deux téléphones portables et des chargeurs sur le dos, a indiqué l'antenne régionale du service d'application des peines dans un communiqué.

Les services pénitentiaires régionaux ont publié une photographie de ce chat noir et blanc, tenu par la peau du cou par un garde, équipé de son chargement fixé par du ruban adhésif.

"Des tentatives de faire passer des objets interdits dans la colonie pénitentiaire numéro 1 avaient déjà été déjouées auparavant. Mais dans le cas du chat, le camp reste sans voix : cela n'était jamais arrivé dans l'histoire de la prison", a ajouté cette même source.

LE GOUVERNEMENT N'ANNULERA PAS LA RÈGLE DES 51/49

Pas de concession pour quiconque

Le gouvernement exclut toute révision de la règle des 51/49 qui régit actuellement l'investissement étranger et le partenariat. Réagissant à certaines voix qui faisaient croire à « un possible allègement de cette disposition », une source du Premier ministre de Sellal martèle fermement : « La règle ne sera ni modifiée ni annulée, ni aujourd'hui ni demain ».

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Aucune possibilité de recours depuis que cette règle a été codifiée dûment dans la loi de finances complémentaire de 2009. On rappelle que ces dernières semaines, le FCE avait appelé de ses vœux pour « revoir la copie de cette loi » en autorisant à l'assouplir au profit d'un partenariat avec des grands groupes étrangers.

L'argument du patronat fait valoir « qu'avec cette loi, l'investissement avec les étrangers accusera des retards et sera en recul ». Mais le gouvernement ne semble pas disposé à accorder de concessions pour quiconque. Si certains experts estiment que l'Algérie n'a pas à reconduire ce genre de formules. Mais pour donner le gage de sa bonne volonté, le gouvernement entend



Mustapha Benbada, ministre du Commerce

soumettre uniquement « l'allègement des procédures d'implantation des entreprises étrangères en Algérie ». Sur ce front certains comme le Parti des travailleurs soutient la démarche du gouvernement.

Louisa Hanoune, qui a réagi suite au débat portant sur le nouveau code des investissements, considère dans une intervention hier reprise par un quotidien national, que le maintien de cette décision « est une décision résistante » expliquant que « le climat des affaires en Algérie, que les pouvoirs publics veulent

propice à l'économie nationale, soit très bon ».

L'autre soutien apporté à la démarche du gouvernement, reste la position du ministre du commerce, Mustapha Benbada, qui lors de l'inauguration de la FIA a réitéré que « les pouvoirs publics n'ont nullement l'intention de réviser la règle de l'investissement étranger dite des 51/49% ».

Les autres partis politiques, à savoir le FLN et le RND, leurs députés qui ont la majorité parlementaire sont unanimes à

adhérer à cette formule en défendant « la préservation des acquis telle que la préférence nationale et la règle des 51/49 ». Cela étant, d'autres remettent en cause cette disposition en soutenant, comme l'a souligné l'économiste Abderahmane Mebtoul, que « la règle 51/49 a pour fondement l'idéologie et non l'efficacité ».

Des analystes estiment que si « les secteurs stratégiques ont été visés par cette loi, l'étaler à d'autres domaines de pure commercialité serait un véritable gène pour l'économie et le partenariat ». Faisant suite à des blocages qu'ils estiment rencontrés pour l'investissement, le président l'USB Council (conseil d'affaires algéro-américain) Smaïl Chikhouna exhorte les autorités algériennes « à lever la règle 49/51 », déplorant lors d'une conférence de presse à la FIA « les difficultés des implantations de l'investissement américain en Algérie ».

Il souligne que cette « règle ne devrait être maintenue que dans le secteur des hydrocarbures ». Les réactions du côté européen restent mitigées du moment que certains parlent « d'une adaptation forcée au marché algérien » alors que d'autres décrient « ce tour de vis le voyant comme une entrave à leur investissement ».

Pour l'heure, les autorités préfèrent se mettre dans un contexte « souverainiste » en invoquant la raison première de défendre les entreprises algériennes « contre la déferlante étrangère qui risquerait de stopper net la relance du tissu productif national ».

F. A.

« TOSYALI IRON ET STEEL », UNE ACIÉRIE ALGÉRO-TURQUE INAUGURÉE

Le partenariat algéro-turc commence à se concrétiser

PAR SADEK BELHOCINE

Le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, au deuxième jour de sa visite officielle en Algérie, est l'hôte de la wilaya d'Oran, où il doit visiter, en compagnie de son homologue algérien, Abdelmalek Sellal, des infrastructures industrielles. Les deux Premiers ministres et les délégations qui les accompagnent se sont rendus dans la daïra de Bethioua où ils doivent visiter deux complexes pétrochimiques relevant de la zone industrielle d'Arzew et la nouvelle aciérie, réalisée par la société turque de droit algérien « Tosal Iron et Steel ».

Un exemple de partenariat algéro-turc qui devait se renforcer avec la visite du Premier ministre turc. Dans ce contexte, Abdelmalek Sellal a estimé à l'ouverture du Forum d'affaires algéro-turc qui se tient à Alger que « le partenariat avec la Turquie est pour nous l'un des instruments d'accompagnement et de concrétisation » d'une transition économique « urgente et indispensable ».

Pour le Premier ministre Turc, le développement des relations algéro-turques à un niveau supérieur est une « priorité » pour le gouvernement turc. Recep Tayyip Erdogan a appelé les opérateurs des deux pays, essentiellement du secteur privé, à exploiter les potentialités des deux économies, notamment via des investissements dans les infrastructures de base, l'industrie électrique et électroménager, l'immobilier, le textile et l'agroalimentaire. Ces secteurs sont, « éligibles à une coopération mutuellement bénéfique pour

nos deux pays », a dit le Premier ministre, dans une allocution prononcée lors de ce forum.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, identifie d'autres comme l'énergie et les mines, l'industrie, l'agriculture et le tourisme qui peuvent constituer aussi des secteurs potentiels pouvant tirer vers le haut le partenariat entre les deux pays. Toujours est-il que l'Algérie et la Turquie ambitionnent de franchir le seuil des 10 milliards de dollars dans leurs échanges commerciaux. Un souhait exprimé par le Premier ministre turc qui assure que son pays souhaite développer ses échanges commerciaux avec l'Algérie, pour les porter à terme à 10 milliards de dollars, contre environ 5 mds USD en 2012.

Ce souhait est exprimé aussi par Abdelmalek Sellal qui se dit satisfait de constater que les échanges commerciaux entre les deux pays, qui dépassent les 5 milliards de dollars actuellement, « ont enregistré une densité remarquable, puisqu'ils ont quasiment quintuplé durant la dernière décennie » et estime que « l'essor qu'ont connu nos relations économiques ces dernières années est appelé indéniablement à se consolider eu égard aux potentialités et complémentarités que recèlent les économies » des deux pays.

Dans ce sens, le Premier ministre turc a annoncé, dans ce sens, que l'accord portant sur l'exportation du gaz algérien vers la Turquie, qui arrivera à terme en 2014, sera prolongé pour une période de dix ans. « L'accord d'achat de 4 milliards de m³ de gaz naturel par an de l'Algérie sera pro-



Sellal recevant son homologue turc en visite officielle en Algérie.

longé en 2014 pour une durée de 10 ans », a-t-il annoncé lors de ce forum. Les relations bilatérales se sont considérablement renforcées ces dernières années, notamment après la visite du Premier ministre turc en Algérie en 2006 qui avait été couronnée par la signature d'un accord de partenariat stratégique et de 51 accords d'investissement dans divers secteurs. S'inscrivant dans la ligne droite de son homologue algérien, Erdogan estime lui aussi que le développement des relations algéro-turques à un niveau supérieur est une « priorité » pour son gouvernement turc, se félicitant que la contribution des entreprises turques aux projets de développement en Algérie qui accueille

plus de 160 entreprises qui ont réalisé ces dernières années, « 195 projets dans le domaine de la construction évalués à 6,9 milliards de dollars ». « Je renouvelle à la communauté d'affaires (turque) notre ferme volonté d'œuvrer à bâtir entre nos deux pays, un « partenariat exemplaire » au service des intérêts mutuels de nos deux peuples frères », a indiqué pour sa part Abdelmalek Sellal qui a souligné que les hommes d'affaires turcs « trouveront en Algérie de grandes opportunités d'affaires et des facilitations pour fructifier leurs investissements et contribuer à l'entreprise de diversification » de la coopération économique entre les deux pays.

S. B.

CYBERCRIMINALITÉ

Un danger à ne pas sous-estimer

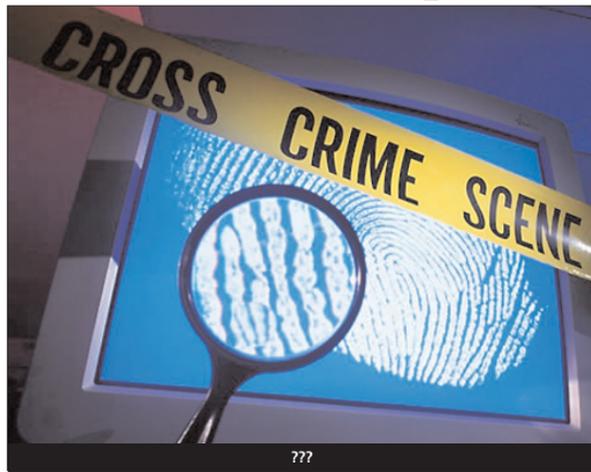
Le danger semble bien réel et déterminé à s'ancrer dans la société au côté de plusieurs fléaux déjà nombreux dus à la propagation des nouvelles technologies qui faut-il le dire n'ont pas que le côté positif. Il s'agit du danger de la cybercriminalité.

PAR INES AMROUDE

Ainsi, l'impératif de lutter, à travers une "démarche globale", contre la cybercriminalité et la prise en compte de la cybersécurité par les institutions nationales et entreprises publiques et privées ont été soulignées, hier, à Alger par le secrétaire général du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Abderrazak Henni.

"Nous sommes appelés chacun dans sa position à s'intégrer dans une démarche globale de lutte contre la cybercriminalité au côté de toutes les parties prenantes", a indiqué M. Henni à l'ouverture d'un séminaire sur la cybersécurité, organisé par deux entreprises algériennes spécialisées dans la sécurité des réseaux informatiques, à savoir le SSRI et ITS2.

M. Henni a souligné la nécessité de la mise en place d'une formation en matière de cybersécurité afin, a-t-il dit, d'"optimiser" la lutte contre la cybercriminalité au sein des



entreprises algériennes, appelant à cet égard, à une implication "efficace" des universités, écoles et centres de formation professionnelle algériens.

Il a relevé que son département ministériel s'attèle à faire prendre conscience aux entreprises algériennes des divers risques qui les guettent en matière de protection des données les concernant et, notamment, transitant par l'Internet.

Il a cité certaines informations qui peuvent être exploitées par les cybercriminels tels que les dossiers des clients, l'historique des ventes, les listes des contrats de l'entreprise, les renseignements sur les employés, les informations financières, les brevets et les marchés.

M. Henni a réitéré, à cette occasion, la

disponibilité de son département ministériel à ouvrir "significativement" au développement du dispositif réglementaire de lutte contre la cybercriminalité ainsi qu'à toute autre initiative versant dans cet objectif.

"Une campagne d'information sur les moyens juridiques et judiciaires de lutte contre ce fléau est nécessaire et à prévoir", a-t-il ajouté.

Un enjeu pour les années à venir

De son côté, le directeur général de SSRI, Abdelaziz Derdouri, s'est penché sur les "enjeux réels" de la cybersécurité en 2013.

Il a noté une augmentation de 42% des cyber-attaques contre la PME/PMI en 2012 avec pour objectif "le vol de la propriété intellectuelle", estimant que les cyber-attaques contre les petites entreprises "continueront à augmenter car elles sont plus vulnérables et n'offrent pas de résistance aux intrusions".

Selon lui, les petites entreprises sont généralement moins prudentes dans leurs cyber-défenses pensant que ce sont les grandes entreprises qui représentent le plus d'intérêt pour les cybercriminels.

Les cybercriminels visent généralement à prendre le contrôle d'un système informatique tels que le vol de données (secrets mili-

taires, diplomatiques ou industriels, données personnelles, bancaires, etc.), à empêcher le fonctionnement de systèmes et à déstabiliser des économies.

Une cyber-attaque contre les institutions ou entreprises constitue "une menace à la sécurité nationale aussi sérieuse qu'une attaque menée par des armes conventionnelles", a-t-il dit, estimant que l'interruption des réseaux des infrastructures sensibles "pourrait se traduire en effets économiques catastrophiques et ébranler considérablement la confiance et la stabilité d'un pays".

"La cyber-menace est en train de devenir la menace principale avant le terrorisme à cause des préjudices à l'économie, à la sécurité nationale et à la stabilité de la nation", a-t-il prévenu, donnant l'exemple de la France qui vient de définir le cyberspace comme étant désormais un champ de confrontation et les cyber-attaques comme la troisième menace la plus importante derrière "l'agression contre le territoire national par un autre Etat" et les "attaques terroristes".

Le séminaire, qui a pour objectif d'informer et de sensibiliser sur les risques de la cybercriminalité, a été parrainé par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement.

Il a réuni un groupe d'experts qui ont planché sur "les menaces, la cybercriminalité et sur les techniques et les modèles d'organisation et de solution de défense"

I. A.

DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMS EN ALGÉRIE

Pas avant l'introduction du haut débit

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le développement du secteur des télécommunications en Algérie a besoin de l'introduction rapide et de la généralisation du haut débit pour l'Internet, a déclaré mardi à Stockholm le directeur général d'Ericsson Algérie, Yacine Zerrouki à l'APS. "Le marché algérien des télécommunications a atteint sa limite en matière de services et nécessite l'introduction des nouvelles technologies en vue de développer l'internet à haut débit", a indiqué M. Zerrouki en marge d'un média tour organisé au siège d'Ericsson en Suède. "Cette nouvelle étape nécessite que les opérateurs de télécoms mettent en place des réseaux de très haut débit, en offrant de nouveaux services" à des coûts acceptables pour le consommateur, estime-t-il. En effet, l'acquisition de cette nouvelle technologie doit impéra-

tivement se faire à un coût modéré car elle constitue un facteur essentiel à sa généralisation, souligne le même responsable. Dans ce sens, les pouvoirs publics ont intérêt à "accélérer le déploiement du plan numérique existant, proposer des mesures incitatives ayant pour but de favoriser la numérisation de la société et par conséquent l'économie d'une façon globale", ajoute le même responsable. "L'impact sera sensiblement perçu sur l'économie, déjà au niveau de la création d'emploi, l'optimisation des coûts pour les entreprises et essentiellement la réduction des délais des procédures administratives et bancaires ce qui contribueront largement à simplifier la vie du citoyen", dira-t-il. Les opérateurs de téléphonie mobile en Algérie "se préparent actuellement pour le lancement de la 3G qui devrait se faire prochainement comme annoncé par les

pouvoirs publics", a tenu à confirmer le patron d'Ericsson Algérie dont la firme est présente en Algérie depuis 1974 avant de devenir aujourd'hui un des principaux fournisseurs en équipements aux opérateurs de télécoms activant dans le pays. S'agissant du taux de pénétration d'internet en Algérie, estimé selon les derniers chiffres à 14%, "il demeure très inférieur à la moyenne dans le reste du monde en raison essentiellement d'un manque d'infrastructures". Les équipements sont mis en place aujourd'hui et l'introduction des réseaux du haut débit permettront de relever ce seuil et d'améliorer sensiblement l'accès au réseau, précise encore M. Zerrouki. Elargir l'accès aux TIC, avait été le mot d'ordre du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors du Conseil des ministres tenu déjà en décembre 2012. Le projet de loi sur les TIC,

récemment soumis à l'Assemblée populaire nationale traduit ainsi la volonté des pouvoirs publics à donner une "plus grande dimension" à ce secteur en s'appuyant sur des opérateurs pouvant apporter une valeur ajoutée.

L. B.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Tayeb Louh depuis hier à Genève

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, prendra part, à Genève en Suisse, à la tête d'une délégation tripartite (gouvernement-patronat-syndicat) à la 102^e session de la Conférence internationale du travail, dont les travaux se sont ouverts hier à Genève (Suisse), a indiqué le ministère dans un communiqué.

En prévision de cette rencontre et dans le cadre de la coordination des positions arabes vis-à-vis des questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence, Louh, en sa qualité de président en exercice, a présidé, mardi, une réunion du Groupe arabe dans la capitale suisse.

Dans son allocution d'ouverture, Louh a réaffirmé "la nécessité de mobiliser et d'unir les efforts arabes pour faire face aux défis qui focalisent l'attention de l'Organisation internationale du travail, tels que l'emploi des jeunes, les mécanismes de la protection sociale ou encore la promotion du travail décent, ainsi que les préoccupations des mandants relatives à la réforme des structures de l'Organisation, permettant de garantir une représentation plus équitable des différents continents".

R. N.

PESTE ÉQUINE

L'Algérie "pays indemne"

Algérie a obtenu le statut officiel de pays indemne de la maladie de la peste équine attribué par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), a annoncé, hier, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Cette reconnaissance internationale a été décrochée lors de la 81^e session générale de l'OIE qui s'est déroulée du 25 au 31 mai dernier à Paris, a indiqué à l'APS le directeur des services vétérinaires au ministère, Karim Boughanem.

L'Algérie est ainsi inscrite dans la liste des pays indemnes de cette maladie qui a ravagé le cheptel équin du Maghreb en 1966. Sur les 60 pays ayant demandé ce statut, seules l'Algérie et la Tunisie ont pu

l'obtenir au niveau de la région Afrique.

Par ailleurs, l'OIE a validé, pour la deuxième année consécutive, les programmes officiels de lutte contre la fièvre aphteuse, une étape précédant l'inscription de l'Algérie sur la liste des pays indemnes de cette maladie prévue en 2014, a indiqué M. Boughanem.

Les derniers foyers de cette maladie "très dangereuse" datent de 1999. Elle a été éradiquée "grâce à un programme rigoureux" de vaccination et de lutte mené par les services vétérinaires algériens.

Avoir ce statut de pays indemne de ces maladies signifie aussi une reconnaissance, par cette instance internationale, pour les programmes de lutte et de prévention menés par les ces services vétérinaires.

Ces derniers ont fait l'objet de plusieurs évaluations par les experts de l'OIE qui reconnaissent leur respect des normes sanitaires et mesures de lutte et de prévention contre ces maladies.

Outre l'impact positif sur la santé publique, sur le plan économique le statut de "pays indemne" offre une valeur ajoutée aux animaux et aux produits d'origine animale commercialisés à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

La peste équine et la fièvre aphteuse font partie des six maladies à reconnaissance officielle du code sanitaire des animaux terrestres de l'OIE qui compte 178 pays membres.

L. B.

GRUPE DE PARTIS POUR LA DÉFENSE DE LA MÉMOIRE ET LA SOUVERAINETÉ

Le parti de Djaballah indésirable

Le groupe des partis et organisations pour la défense de la mémoire et la souveraineté mène des consultations tous azimuts sur les sujets brûlants de l'actualité nationale.

PAR KAMAL HAMED

Les rencontres au sommet entre les principaux responsables des partis membres se multiplient. Ainsi, après le sommet de mardi 28 mai, un autre conclave est prévu la semaine prochaine. Ces consultations portent notamment autour des questions de l'heure dont, notamment, la conjoncture que traverse le pays à la lumière de la maladie du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Lors de la dernière rencontre au sommet un appel a été lancé à l'ensemble des partis politiques et des personnalités nationales qui partagent la même vision politique en vue de l'ouverture d'un large débat. L'objectif étant d'arriver à un consensus sur une plate-forme commune qui contiendrait des



propositions concrètes et de solutions aux problèmes que vit le pays et de mettre aussi en place les fondements d'un Etat de droit. Le groupe des dix partis, qui a évité soigneusement d'évoquer la présidentielle de 2014, n'a pas, cependant, manqué d'inviter les autorités à agir dans la transparence concernant la maladie du chef de l'Etat. Les divergences entre les membres de ce groupe politique, qui regroupe entre autres le MSP, Ennahda, El Fadj el Jadid, Le RPR, pour ne citer que ces partis, sont

toutefois apparues au grand jour sur, justement, la question des prochaines élections présidentielles. Et cela est apparu clairement lors des déclarations de certains leaders de ces partis dont certains ont apporté leur soutien à la candidature de l'ancien chef du gouvernement, Ahmed Benbitour. Une option que d'autres partis du groupe rejettent car estimant qu'il est encore trop tôt pour évoquer cette question cruciale. «Sur cette question et bien d'autres aussi, il faut s'en tenir exclusivement aux com-

muniés du groupe» déclare, un peu irrité, le nouveau président du MSP, Abderrazak Mokri ajoutant, cela dit, que «chaque responsable de parti politique est libre de dire ce qu'il veut, mais cela n'engage que sa formation». Mais ces divergences au sein de ce groupe politique, qui a été constitué la veille de la dernière visite du président français Francois Hollande en Algérie, au mois de novembre dernier, ne semblent pas importants pour l'heure au point de contribuer à sa dislocation. C'est en tout cas ce que soutiennent certains responsables de partis politiques. «Nous sommes un groupe soudé», nous a indiqué hier un cadre d'un parti politique membre de ce groupe. Pour preuve, ajoute encore notre source, «nous recevons même des demandes d'adhésion. Le groupe a en effet été sollicité par 9 partis politiques qui ont formulé le vœu d'en faire partie. Il en est ainsi du parti de Abdallah Djaballah, le FJD, mais toutes ces demandes sont encore à l'étude car nous ne voulons pas accepter tout le monde au risque de mettre la cohésion du groupe en difficulté». Selon la même source, si certains partis pourraient être acceptés au sein du groupe, d'autres ne le sont pas. «C'est le cas du parti de Abdallah Djaballah qui est indésirable», dira encore la même source. **K. H.**

ILS COMPARAÎTRONT LE 27 JUIN DEVANT LA JUSTICE

Des stewards d'Air Algérie impliqués dans un trafic de drogue

Le chanteur Réda Sika et 13 co-accusés, poursuivis dans une affaire de trafic de drogue en bande criminelle organisée, comparaîtront le 27 juin devant le tribunal criminel d'Alger, selon le rôle de la 2^e session criminelle de l'année 2013. Le chanteur, connu sous le pseudonyme de Réda Sika, et steward de son état à Air Algérie, selon une source judiciaire, est accusé d'acheminement de

drogue de Bamako (Mali) au profit de F. Abdennour, trafiquant de drogue. Réda Sika avait nié tout au long de l'instruction les faits qui lui ont été reprochés, reconnaissant cependant avoir consommé de temps en temps de la drogue sans pour autant la commercialiser, selon la même source. Les faits remontent à 2011 après que les services de sécurité d'Alger aient été informés de «la présence à Alger d'un

réseau international spécialisé dans le trafic de cocaïne venant de Bamako et d'Espagne», ajoute-t-on de même source. Il s'est avéré, après les informations reçues, que le réseau dirigé par l'accusé F. Abdennour, avait chargé un groupe de stewards travaillant à Air Algérie d'acheminer cette drogue. Les services de sécurité sont parvenus le 2 octobre 2011 à arrêter l'un des stewards à l'aéroport

Houari-Boumediene venant de Bamako «en sa possession une quantité de cocaïne pure», avant d'interpeller les autres accusés dont certains acheminaient de la drogue à partir de Bamako ou d'Espagne pour la remettre à des personnes qui se chargeront, ensuite, soit de la commercialiser dans la capitale, soit de la revendre au détail à des toxicomanes. L'accusé principal F. Abdennour avait reconnu pendant l'instruction qu'il avait effectivement recruté un groupe de stewards parmi lesquels figurait Réda Sika qui s'est vu remettre une quantité plus ou moins importante de cocaïne depuis 2008 apportée de Bamako

SECTEUR DE LA SANTÉ

Des représentants de l'Intersyndicale reçus par la tutelle

PAR RAYAN NASSIM

Les représentants de l'Intersyndicale de la santé ont été reçus, hier, à Alger, par le chef de cabinet du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Ali Rezgui pour faire le point sur les différentes revendications des professionnels de la santé. Trois syndicats ont été reçus séparément par M. Rezgui, après cinq semaines de grève cyclique, débutée le 2 mai dernier, afin de trouver un arrangement entre les deux parties, à même de mettre un terme à la grève, selon des sources du ministère. C'est lors de la tenue d'un rassemblement de l'Intersyndicale devant le ministère de la Santé que des syndicalistes ont été conviés à un entretien individuel, avec M. Rezgui. Au terme des entretiens, M. Rezgui a réitéré

la disponibilité du ministère de tutelle à trouver un terrain d'entente avec les syndicalistes, à condition qu'ils mettent un terme à la grève, qu'il a qualifié d'«illégal», a précisé la même source. L'Intersyndicale est composée du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), du Syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY). Le Syndicat national des professeurs de l'enseignement paramédical (SNPEPM), s'était retiré le semaine dernière après une réunion avec des responsables du ministère. Le président du SNPSP, le docteur Lyes Merabet a regretté le fait que plusieurs praticiens aient reçu des mises en demeure pour avoir adhéré au mouvement de protestation. Il a, à ce propos, souhaité que

le ministère de tutelle prenne en charge leurs revendications pour «apaiser les tensions». Pour sa part le président du SNPSSP, le docteur Mohamed Yousfi a souligné que la plupart des revendications de l'Intersyndicale étaient «d'ordre statutaires et n'avaient aucun impact financier». Le président du Snapsy, Khaled Kedad, a fait savoir que huit psychologues du CHU Frantz-Fanon de Blida avaient été licenciés pour avoir poursuivi la grève. Les principales revendications de l'Intersyndicale de la santé sont relatives à l'amendement des statuts particuliers, à la révision des régimes indemnitaires, à l'amélioration des conditions socioprofessionnelles et à l'ouverture du concours d'accès au grade de praticien chef pour les praticiens.

R. N.

OPÉRATION COUP-DE-POING AU PORT D'EL DJAMILA

Trente-neuf personnes arrêtées

Trente-neuf individus, âgés entre 25 et 45 ans, impliqués dans plusieurs affaires ont été arrêtés par les éléments de la sûreté de daïra de Chéraga au port d'El-Djamila à Aïn Benian (Alger), a indiqué mardi la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ces arrestations font suite à des interventions des forces de sécurité dans le port d'El-Djamila, précise la DGSN dans un communiqué. Trois personnes ont été arrêtées

pour vente illicite de boissons alcoolisées (saisie de 374 bouteilles de vin) et six autres pour trafic de drogue et de psychotropes.

Par ailleurs, huit autres personnes ont été arrêtées pour détention d'armes blanches, quatre pour conduite en état d'ébriété, deux pour ivresse publique et dommages aux biens de l'Etat et onze autres pour état d'ivresse publique et manifeste. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise

en œuvre du plan sécuritaire mis en place par la police de la sûreté de daïra de Chéraga pour protéger les citoyens et leurs biens, a souligné la DGSN.

Par ailleurs, la police de Aïn Benian a enregistré quatre plaintes émanant de citoyens pour coups et blessures volontaires et pour vol.

Les individus impliqués ont été arrêtés et déferés devant la justice, a-t-on indiqué de même source.

SAISON ESTIVALE

206 plages interdites à la baignade

Sur les 579 plages que compte le littoral algérien, 206 sont interdites à la baignade pour la saison estivale 2013 et ce, pour cause de pollution et risque particulier, a indiqué, hier, à Alger la Protection civile. Le reste des plages, soit 373, sont autorisées à la baignade et bénéficient de surveillance, ajoute la même source, précisant que comme chaque année, un dispositif opérationnel est mis en place pour la surveillance de ces plages durant quatre mois (du 1^{er} juin au 30 septembre) tous les jours de 9h à 19h. L'effectif mobilisé par la Protection civile pour la sécurisation des lieux est estimé à 1.152 éléments, avec le renforcement du dispositif par des agents saisonniers, dont le nombre atteint 10.000 pour cette saison. Selon la Protection civile, des moyens matériels supplémentaires ont été prévus pour le dispositif de cette année, notamment en ce qui concerne les embarcations pneumatiques d'intervention. Le lancement officiel de la saison estivale et de l'installation du dispositif de surveillance sera donnée jeudi à partir de la plage Rechgoune dans la wilaya de Témouchent et sera présidé par le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El Habiri. Par ailleurs, la Protection civile a indiqué que la baignade dans les plages interdites ou en dehors des heures de surveillance, demeure la cause principale et réitére, de ce fait, son appel à la vigilance des citoyens. **R. N.**

IMPORTATIONS DE LAIT DE TRANSFORMATION

La facture en hausse les quatre premiers mois 2013

Durant le 1er trimestre de 2013, les importations de lait ont totalisé 314,8 millions, en hausse de 11,7%, alors qu'en 2012, la facture avait atteint 700 millions de dollars.

PAR INES AMROUDE

Les importations algériennes de lait de transformation ont atteint 423,4 millions de dollars, durant les quatre premiers mois de 2013, contre 371 millions de dollars à la même période de l'année écoulée, en hausse de 14,12%, selon les Douanes algériennes, rapporte l'APS.

En volume les quantités de lait importées ont atteint 112.373 tonnes les quatre premiers mois de 2013, contre 94.877 tonnes à la même période de l'année 2012, également en hausse de 18,44%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes. Durant le premier trimestre de 2013, les importations de lait ont totalisé 314,8 millions en hausse de 11,7%, alors qu'en 2012, la facture avait atteint quelque 700 millions de dollars.

L'Etat consacre annuellement plus de 46 milliards DA au soutien de la filière lait pour encourager la production et réduire la facture d'importation, selon l'Office national interprofessionnel du lait (Onil).

Afin d'encourager la production locale, l'Etat a mis en place un dispositif de



A quand une autosuffisance pour l'Algérie ?

développement de la production laitière nationale qui prévoit, entre autres, une prime de 4 DA/litre pour l'intégration de lait cru dans le processus de transformation, alors que les laiteries qui utilisent totalement leurs capacités pour la production de lait en sachet à partir de lait cru ont une prime de 7 DA/litre.

Ce dispositif prévoit également plusieurs mesures incitatives "importantes" au profit des éleveurs, des collecteurs, des transformateurs et récemment même des producteurs de certains aliments de bétail comme le maïs et la luzerne.

Le développement de la filière lait s'inscrit dans le cadre de la politique agricole,

dont l'objectif est de mettre en place une filière laitière intégrée et rassemblant les différents acteurs intervenant soit en amont ou en aval de cette filière (producteurs, collecteurs, transformateurs, structures techniques, office interprofessionnel et fournisseurs des intrants).

I. A.

AU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE L'EAU AU CAIRE

Vers une stratégie de sécurité hydrique

PAR AMAR AOUIMER

Le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib, prend part, depuis hier, au Caire à la 5^e session du Conseil des ministres arabes de l'Eau et à la 8^e réunion du bureau exécutif du Conseil, indique un communiqué du ministère. Cette réunion de deux jours examinera et adoptera un certain nombre

de questions importantes liées à la problématique de l'eau dans la région arabe, précise-t-on.

Il s'agit, notamment, de la mise en œuvre de la stratégie de sécurité hydrique dans le monde arabe adoptée lors de la 3^e session du sommet arabe des chefs d'Etat, tenue en Irak en mars 2012, ainsi que la mise en œuvre des projets d'investissement liés à la gestion intégrée des ressources en eau.

Au cours de cette réunion, le Conseil procèdera également à l'examen de la convention portant sur le cadre juridique des

ressources en eau transfrontalières souterraines et superficielles dans la région arabe, indique encore le communiqué.

Dans le cadre de l'amélioration du service public de l'eau et de l'assainissement des pays, la Ligue arabe procèdera à l'examen du projet de l'atteinte des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM).

A ce sujet, il convient de souligner que l'Algérie se place au 1^{er} rang dans le monde arabe avec un taux d'atteinte des ODM à 93% en AEP et 87% en assainissement.

L'expérience algérienne réussie dans le domaine des ressources en eau ne cesse de

susciter l'intérêt de plusieurs pays et est devenue, désormais, un référentiel de développement de ces deux activités, indique la même source.

Créé en 2004, le Conseil arabe de l'Eau vise à promouvoir une meilleure compréhension du développement des concepts et de la gestion des ressources en eau dans les pays arabes à travers l'échange d'expériences et d'informations pour réaliser le développement global des ressources en eau au profit de tous les habitants de la région arabe.

R. E.

SNTF, PERTURBATION DU RAIL

Les dessertes entre Alger et 4 wilayas annulées

Les dessertes de trains de voyageurs reliant Alger à destination de Constantine, Batna, Béjaïa et Sétif seront annulées, en aller-retour, durant la journée du vendredi prochain, annonce la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué. Cette perturbation est due aux travaux de confortement du talus au point kilométrique (PK) 72+400 de la ligne Alger-Constantine, dans la commune de Lakhdaria (Bouira), a expliqué la SNTF.

Toutefois, les trains Alger-Annaba ainsi que le service banlieue Alger-Thenia (aller-retour) seront assurés, a ajouté le communiqué.

Ces mêmes dessertes ont été annulées vendredi dernier pour des travaux au même endroit, rappelle-t-on.

APS

PAR RAYAN NASSIM

Quatre thoniers ont été mobilisés par des armateurs algériens pour pêcher le quota de thon rouge de l'Algérie pour l'actuelle campagne et qui s'élève à 243 tonnes, a indiqué mercredi Kamal Naghli, chef de cabinet au ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques.

Ces 4 navires vont pêcher, chacun, quelque 60 tonnes durant cette campagne qui a débuté le 26 mai et qui dure jusqu'au 24 juin, a précisé le même responsable à la Radio nationale, soulignant que l'Algérie aspire à récupérer son quota historique de thon qui était de 600 tonnes.

"On œuvre (...) à pouvoir récupérer

PÊCHE DU QUOTA DE THON DE L'ALGÉRIE

Quatre navires mobilisés

notre quota de 5,073% du quota global de la Méditerranée et de l'Atlantique", lors des prochaines réunions de l'ICCAT (Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique), a-t-il indiqué. Le même responsable a évoqué les retombées économiques de cette activité notamment les redevances domaniales de l'ordre de 1,5 million DA par navire payées au Trésor public et l'obligation de rapatriement de 50% des recettes de vente en devises au niveau des banques algériennes, a-t-il dit. A propos du prix élevé de la sardine et autres poissons, le même responsable a souligné que le prix "est une résultante" de plusieurs facteurs et d'activités. "Nous sommes en train de travailler sur les segments influant sur le prix à par-

tir des zones de pêche" avec 6 wilayas pilotes arrêtées cette année, a-t-il dit.

Le deuxième segment est le renouvellement de la convention avec les entreprises de gestion des ports de pêche pour les équiper selon un programme "en voie de finalisation", ajoute-t-il avant de préciser que le troisième segment est celui de la commercialisation et de la distribution.

Il a aussi évoqué les résultats d'une enquête décelant des dysfonctionnements. "Nous agissons avec les professionnels pour améliorer ces segments qui auront un impact sur les prix", a-t-il dit, soulignant le fait qu'il y a "des supermarges et un manque de transparence des transactions".

R. N.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-TURC

Signature prochaine d'un accord d'association de libre échange ?

Erdogan a insisté sur la nécessité de booster les échanges commerciaux et la multiplication des rencontres business to business en soulignant que l'accord d'association de libre-échange entre l'Algérie et la Turquie sera signé...

PAR AMAR AOUIMER

« **C**e forum d'affaires algéro-turc est porteur de fruits. Les relations fraternelles seront davantage renforcées et des opportunités de partenariat et de coopération existent dans tous les secteurs d'activité et un accord de partenariat sera signé entre nos deux pays » a notamment déclaré le Premier ministre Tayyip Erdogan, lors du Forum d'affaires algéro-turc organisé en fin d'après-midi mardi à l'hôtel El Aurassi en présence de plus d'un millier d'hommes d'affaires et opérateurs économiques des deux pays, dont 400 turcs.

Erdogan a souligné que sa visite officielle, effectuée à Alger en 2006, a été couronnée de succès puisqu'elle a abouti à la signature d'un document de partenariat stratégique et 51 accords économiques, ainsi que 31 contrats d'investissement.

« 130 hommes d'affaires turcs et 600 opérateurs économiques algériens sont présents à cette rencontre d'affaires et 2.000 rencontres bilatérales ont été concrétisées durant cette journée » a-t-il dit.

Il estime que les choses seront plus productives tandis que les relations politiques bilatérales seront plus fécondes et plus développées, « sachant que les échanges économiques et commerciaux atteindront un niveau supérieur. Cela qui constitue notre principale priorité » a-t-il indiqué. « Il a insisté sur la nécessité de booster les échanges commerciaux et la multiplication des rencontres business to business en soulignant que l'accord d'association de libre-échange entre l'Algérie et la Turquie sera signé ». Il précise que la



décision a été prise et les projets vont démarrer dans plusieurs secteurs, tels que l'électricité, l'électronique, l'agroalimentaire, le textile, la construction, l'acier et le fer, mais également la machinerie.

Il s'agit, selon lui de forger la collaboration et « aujourd'hui, nous allons inaugurer, à Oran, l'usine d'acier d'une valeur de 750 millions dollars » a-t-il ajouté.

Concernant la facilitation et la circulation des hommes d'affaires et des touristes algériens en Turquie, Erdogan a affirmé que « la possibilité d'exempter les Algériens du visa d'entrée en Turquie est à l'étude ».

Par ailleurs, désormais, il y aura des liaisons aériennes entre Alger et Istanbul. « Nous recevons plus de 700.000 touristes algériens en Turquie annuellement, mais nous souhaitons également que des turcs visitent l'Algérie » a-t-il dit.

L'homme d'Etat turc a rappelé que le montant des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie s'élève à 5 milliards dollars, mais « nous avons l'objectif de

porter cette somme à 10 milliards dollars » a-t-il déclaré devant une assistance nombreuse qui l'a chaleureusement acclamé.

Il n'a pas manqué d'affirmer « qu'en 2014, un accord de gaz sera conclu entre les deux pays, ce qui portera à 4 milliards m³ la livraison de gaz naturel algérien par an pour les dix prochaines années ».

Aussi, il indiqua que les entreprises turcs en Algérie sont au nombre de 160 alors que les entreprises de construction y ont investi 6,9 milliards dollars sur 195 projets en bâtissant des logements sociaux durant la période 2010-2014.

Sellal veut intensifier la coopération entre les deux pays

Le Premier ministre algérien a souligné que « cette rencontre économique entre les opérateurs des deux pays illustre indéniablement notre volonté commune de coopérer et donner un nouvel élan à nos relations. Il existe une certaine densité dans nos échanges commerciaux qui ont

quasiment quintuplé durant cette dernière décennie ».

Sellal a remarqué une augmentation sensible dans les investissements turcs en Algérie dans le cadre du partenariat entre les entreprises turques et les sociétés algériennes

« La transition économique doit se traduire par la diversification de notre économie nationale et sa dynamisation pour intensifier les investissements producteurs de richesses et d'emplois stables. Il s'agit également d'augmenter l'offre locale en biens et services et booster notre économie dans le contexte de la mondialisation. Il y a lieu aussi de stabiliser le cadre juridique et garantir la croissance des investissements » a-t-il déclaré.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion des investissements, Chérif Rahmani, a mis en relief la place de la Turquie en précisant que « ce pays est le premier partenaire économique de l'Algérie en Afrique. Ce forum qui réunit 700 participants dans tous les secteurs vise à instaurer un partenariat dans la chimie, l'industrie pharmaceutique, la construction ».

Le président de l'association Musiad des industriels et hommes d'affaires indépendants de Turquie, Nail Olpak, a affirmé que le Forum d'affaires algéro-turc est le plus important sur 125 rencontres et forums organisés à travers le monde.

« Pas moins de 124 milliards dollars ont été investis par les entreprises turques en Algérie et dans le monde ». Il estime que la Turquie est un partenaire incontournable de l'Algérie avec 5 milliards dollars en termes d'échanges commerciaux par an. Il souhaite que « l'Algérie soit le premier partenaire économique et commercial dans les années à venir. Nous voulons que l'Algérie signe la convention pour la facilitation de libre échange pour booster le partenariat ». Il a cité l'exemple de partenariat de l'entreprise Tociali qui a beaucoup investi en Algérie dans le secteur de l'acier. « la coopération algéro-turque n'est pas uniquement basée sur l'argent » a-t-il dit.

A. A.

SECTEUR DE L'HABITAT

Le Pnud salue les efforts de l'Algérie

La coopération entre l'Algérie et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) dans le secteur de l'habitat a été au centre d'entretiens, mardi à Alger, entre le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, et la nouvelle représentante résidente du Pnud en Algérie, Cristina Amaral, indique un communiqué du ministère de l'Habitat. Au cours de ces entretiens, Mme Amaral « a émis le souhait de voir s'établir une coordination avec le secteur de l'habitat et de l'urbanisme pour la mise en place d'instruments favorisant l'amélioration qualitative et urbanistique des logements tout en tenant compte des commodités nécessaires », ajoute le communiqué.

Mme Amaral a salué « les efforts gigantesques déployés par l'Etat algérien pour la prise en charge des préoccupations des

citoyens et la réalisation d'un volume considérable de logements pour répondre à leurs besoins ». Tebboune s'est dit « favorable à la promotion de la coopération dans

le domaine de la construction » et a présenté les différents aspects du développement en Algérie, notamment dans le secteur de la construction et de l'urbanisme, « en

prenant en compte les préoccupations des citoyens et en accordant aide et assistance à toutes les couches à revenus limités », conclut le communiqué. R. E.

FORUM NATIONAL DE LA FEMME CHEF D'ENTREPRISE

La 3^e édition se tiendra le 13 juin à Annaba

« La contribution de la femme entrepreneur Algérienne à la relance des activités productives » est le thème retenu pour la 3^e édition du Forum national de la femme chef d'entreprise prévu le 13 juin prochain à Annaba.

Ce forum « se veut un espace de réflexion autour de l'entrepreneuriat féminin et de valorisation de la réussite des femmes entrepreneurs algériennes ainsi que de leur contribution au développement du pays »,

indique dans un communiqué l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), organisatrice de l'événement.

Il verra la participation d'officiels, de représentants d'organismes, d'institutions, d'acteurs de la sphère économique et d'universitaires, de femmes chefs d'entreprise venues de tout le territoire national ainsi que celles issues de la communauté nationale d'affaires établie à l'étranger,

ajoute la même source. Les travaux de cette rencontre se dérouleront en séance plénière durant laquelle seront présentées des communications autour de l'investissement et de l'entrepreneuriat, suivie de tables rondes thématiques.

En marge de ces travaux, un salon d'exposition d'activités industrielles et de services aux entreprises créées par des femmes chefs d'entreprises sera organisé.

R. E.

ORAN, CÉRÉALICULTURE

Une production de 850.000 qx attendue

Une production de 850.000 quintaux de céréales de qualité supérieure est prévue cette année à Oran contre 1 million qx l'an dernier, selon le responsable du secteur de l'agriculture de la wilaya.

En comparaison avec la production de la saison passée jugée exceptionnelle du point de vue quantité, celle de cette année sera meilleure du point de vue qualité, grâce à la bonne répartition de la pluviométrie, selon le DSA. Pour garantir la réussite de la campagne moisson-battage lancée de manière effective en fin mai dernier, 74 moissonneuses-batteuses ont été affectées aux zones à haute intensité céréalière, dont Tafraoui et Oued Tlêlat, en plus de l'acquisition de 50 autres des wilayas limitrophes et l'aménagement de sites de stockage de la récolte.

Le même responsable a rappelé que l'Etat soutient les céréaliculteurs désirant renouveler leurs moissonneuses-batteuses.

APS

SOUK-AHRAS, ÉLECTRIFICATION RURALE

Le taux de raccordement atteindra 98% d'ici à 2014

Le taux de couverture en électrification rurale atteindra 98%, dans la wilaya de Souk Ahras, d'ici 2014, a-t-on appris, dimanche, d'un cadre à la Direction de l'énergie et des mines (DEM).

Un total de 194 mechtas dans la wilaya sera raccordé en électricité, au titre du programme quinquennal 2010-2014, soit la réalisation de 2.210 branchements, a précisé Abdelaziz Boukhari, chef du service de l'énergie, soulignant que 1.150 branchements seront réalisés dans le cadre du programme spécifique des quartiers et lotissements sociaux.

Les efforts déployés les trois dernières années par les responsables de ce secteur dans la wilaya s'articulaient autour du parachèvement du précédent programme quinquennal 2005-2009, selon le responsable.

L'opération a concerné la réalisation d'un projet d'extension de 36 km de réseaux d'électrification rurale à travers 13 centres des communes de Drea, Bir Bouhouche, Safel El-Ouiden, Taoura, Sidi Fredj et Terraguelt, a expliqué M. Boukhari.

Pas moins de 5.000 foyers en zones urbaines ont été raccordés en 2012 en électricité, avec la réalisation d'un réseau de 40 kilomètres, a-t-il rappelé, soulignant que 2.500 autres habitations réparties entre 26 communes ont également bénéficié de cette commodité domestique des plus nécessaires, au cours de la même période, avec la réalisation d'un réseau électrique de moyenne tension de 69 km et de 238 km de basse tension. Le programme quinquennal 2010-2014 d'électrification rurale, qui a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière de 1,2 milliard DA, contribuera à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et de lutter contre l'exode rural, a-t-on noté à la DEM.

APS

NAÂMA, LUTTE CONTRE LE TABAGISME ET LA TOXICOMANIE

Caravane de sensibilisation de l'Office des établissements de jeunes

La caravane de sensibilisation s'est ébranlée à partir du centre culturel Frantz-Fanon de la ville de Mechria pour sillonner, une semaine durant, les 12 communes de la wilaya de Nâama.

PAR BOUZIANE MEHDI

Une caravane de sensibilisation contre le tabagisme et la toxicomanie a été lancée samedi à Naâma, à l'initiative de l'Office des établissements de jeunes (Odej) de Naâma.

Menée en coordination avec les secteurs de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, des affaires religieuses et des wakfs, des services de la sûreté et des associations juvéniles, cette caravane s'est ébranlée à partir du centre culturel Frantz-Fanon de la ville de Mechria pour sillonner, une semaine durant, les 12 communes de la wilaya.

Cette campagne s'assigne comme objectifs, rapporte l'APS, la sensibilisation, à la faveur des expositions itinérantes, le grand public, notamment les jeunes, sur les dangers encourus du tabagisme et de la toxicomanie.

D'autres supports riches en informations sur la prévention, la lutte contre le tabagisme et la toxicomanie, ainsi que les voies de sensibilisation en milieu juvénile pour la réduction des séquelles du tabagisme, ont également été exposés au



grand public. En plus de cette initiative de lutte contre le phénomène de la consommation de drogues et du tabac, des groupes de Scouts musulmans algériens (SMA), des psychologues de Naâma, ainsi que les imams organisent des rencontres et animent des prêches sur la prévention et la lutte contre les maux sociaux, notamment le phénomène de la toxicomanie, ont indiqué les organisateurs.

D'autres activités allant dans le sens de la lutte contre les fléaux sociaux, tabagisme et toxicomanie ont également été mises sur pied, en plus de l'organisation de sessions d'initiation à la communication et information en direction des encadreurs et adhérents d'associations spécialisées pour leur permettre de mener à bien leur mission de vulgarisation.

B. M.

TIZI-OUZOU, PRÉPARATIFS DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Lancement d'une opération de nettoyage de la ville

La wilaya de Tizi-Ouzou prépare, pour les prochains jours, une grande opération de volontariat pour le nettoyage de la ville de Tizi-Ouzou, en prévision de la célébration de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, le 5 Juillet.

Cette opération vise à offrir un cadre de vie sain et agréable aux habitants et à débarrasser le chef-lieu de wilaya des ordures qui s'amoncellent sur les trottoirs, afin que les festivités du 5 Juillet se déroulent dans un cadre accueillant, rapporte l'APS. Le wali, qui a réuni, dimanche dernier, les membres de l'exécutif de wilaya ainsi que le président d'APC et le chef de daïra de Tizi-Ouzou, a instruit ces derniers de

"prendre toutes les dispositions nécessaires pour le nettoyage de l'ensemble des artères de la ville".

Des actions similaires avaient été entreprises par le passé par la wilaya, lors des grèves des éboueurs notamment, pour faire face aux difficultés rencontrées par l'APC de Tizi-Ouzou dans la prise en charge de ce volet environnemental très sensible, rapporte l'APS.

Ces actions n'ont apporté que des résultats éphémères, puisqu'elles étaient ponctuelles, ce qui a poussé le wali de Tizi-Ouzou à prendre la décision d'inscrire la prochaine opération de volontariat dans la durée.

"Un planning sera tracé par le chef de daïra

de Tizi-Ouzou, qui se prolongera tout le long de l'année en cours", a-t-on informé, à cet égard, à la wilaya, soulignant qu'il est "urgent et indispensable que tout un chacun s'implique dans la prise en charge du secteur de l'environnement dans la wilaya". Plusieurs festivités sont prévues, le 5 juillet prochain, pour la célébration de la fête de l'Indépendance nationale et de la Jeunesse, dont un grand défilé qui représentera différentes facettes culturelle, économique et historique de la wilaya de Tizi-Ouzou.

APS

BOUIRA, GAZ NATUREL

Vers le raccordement des 7 dernières communes au réseau

Sept communes de la wilaya de Bouira, non encore pourvues en gaz naturel, seront raccordées au réseau de distribution de cette énergie, au titre de la deuxième tranche du quinquennat 2010-2014, dont le lancement est programmé au deuxième semestre de cette année et prévoyant la pénétration du gaz naturel dans la totalité des 45 communes de la wilaya à fin 2014.

Selon le responsable local de la société de

distribution de l'électricité et du gaz, les appels d'offres pour la sélection des entreprises chargées de cette deuxième tranche du programme de distribution de gaz de la wilaya "seront lancés dans les tout prochains mois".

Les appels d'offres porteront sur la réalisation de 14 stations de distribution de gaz naturel au profit de ces communes, à savoir Maâla, Zbarbar, Guerrouma, Souk Lekhmis, El-Mokrani, Boukrame et Ouled

Rached.

"La première tranche de ce programme a été destinée à la commune d'Aït Laâziz et 17 autres agglomérations urbaines de la wilaya", a indiqué la même source, signalant "l'ouverture, en cours, des plis relatifs à la concrétisation de l'opération, en vue de la sélection des entreprises réalisatrices, qui procéderont au lancement des travaux dès la signature de l'ordre de service", a-t-il assuré.

OUARGLA, RÉSEAU ROUTIER

Dédoublement de la RN 49 et l'échangeur opérationnels avant fin 2013

Quatre tranches, parmi les cinq retenues de ce tronçon, ont été déjà réceptionnées, alors que la dernière tranche de 10 km est voie de l'être ...

PAR BOUZIANE MEHDI

Deux projets, visant le renforcement du réseau routier de la wilaya de Ouargla, seront opérationnels avant la fin 2013, a-t-on appris dimanche auprès des responsables de la direction locale des travaux publics (DTP).

Il s'agit notamment du projet de dédoublement d'un tronçon de 90 km sur la RN49, reliant Ouargla, à la wilaya de Ghardaïa, pour lequel une enveloppe financière de 391 millions DA a été dégagée au titre de l'actuel programme quinquennal (2010-2014), a indiqué le chef de service des infrastructures à la DTP de Ouargla.

Quatre tranches, parmi les cinq retenues de ce tronçon, ont été déjà réceptionnées, alors que la dernière tranche de 10 km est voie de l'être, a ajouté la même source.

Toutes les normes techniques et de sécurité routière ont été respectées en vue d'assurer la fluidité du trafic routier, d'éradiquer les points noirs et réduire la durée du voyage entre les deux villes, a jouté le même responsable.

Le réseau routier de cette wilaya sera également renforcé par la réalisation, à la faveur d'un investissement de 42



millions DA, d'un échangeur au niveau de la cité En-Nasr à l'entrée ouest de la ville de Ouargla.

Le projet, dont le délai de réalisation a été fixé à huit mois et sera lancé incessamment, consiste en la réalisation des travaux de terrassement et d'un ouvrage d'art, des travaux d'aménagement, d'éclairage public et la réalisation des espaces verts, selon la même source.

Les autorités locales veulent à travers ce projet, améliorer la circulation

routière, éliminer les éventuels risques en milieu urbain, et faciliter l'accès à la ville et aux banlieues, a-t-on expliqué. Par ailleurs, le wali de Ouargla, Ali Bouguerra a appelé, lors de sa dernière visite d'inspection au niveau de la commune du chef lieu de la wilaya, les entreprises de réalisation à privilégier la qualité dans la réalisation des projets du secteur des travaux publics et à respecter les délais fixés et des normes techniques requises.

B. M.

ANNABA, TOURISME

Requalification pour 400 travailleurs de l'EGT



Près de 400 travailleurs des structures hôtelières dépendant de l'Etablissement de gestion touristique de la région d'Annaba (EGTA) bénéficieront d'un programme de formation et de requalification, destiné à professionnaliser les

services touristiques, ont indiqué mardi les responsables de l'EGTA. Inscrit dans le cadre du plan qualité visant le développement des prestations, ce programme de formation concernera les métiers de base liés aux activités des établissements hôte-

liers, leur gestion et l'amélioration des prestations fournies aux clients, a précisé Amal Nouaouria, chargée de la formation à l'Etablissement de gestion touristique de la région d'Annaba.

En prévision du lancement de ce programme qui sera encadré par des experts en gestion touristique, l'Etablissement de gestion touristique de la région d'Annaba a entamé des actions de recyclage des agents jouissant d'une longue expérience en services hôteliers, selon la même source.

La responsable a indiqué qu'un programme a été élaboré pour la requalification des cinq établissements hôteliers de l'Etablissement de gestion touristique de la région d'Annaba implanté dans les trois wilayas de Annaba (Seybouse et El-Mountazah), Guelma (Mermoura et Chellala) et Taref (El Morjane).

L'opération qui mobilisera 9 milliards de dinars sera entamée début 2014, a ajouté Mme Nouaouria.

APS

CHLEF, UNITÉ CÉRAMIQUE

3,3 milliards pour la rénovation et l'extension...

Une subvention de 3,3 milliards de dinars a été allouée à l'unité de céramique de Sidi Akkacha (40 km au nord de Chlef), pour la modernisation et l'extension de cette entité économique publique, a indiqué dimanche son directeur général.

Braikia Mohamed a précisé à l'APS que cette enveloppe servira à la rénovation des équipements et l'extension de cette unité en exploitation depuis 1978, observant que le projet en question est en voie de finalisation et l'avis d'appel d'offre sera lancé avant la fin juin après l'élaboration du cahier des charges.

Le responsable, qui fait état du démarrage de ces travaux avant fin 2013, a estimé, par ailleurs, que ce projet de modernisation a été rendu nécessaire afin de mettre à niveau cette unité qui consacre, a-t-il affirmé, 10% de sa production à l'exportation vers des pays du Maghreb.

La concrétisation de ce projet permettra de porter la production à l'horizon 2017, à un million d'articles au lieu de 400.000 actuellement et ses effectifs à 520 travailleurs contre 420 aujourd'hui.

L'unité de Sidi Akkacha est spécialisée dans la fabrication d'une variété d'articles sanitaires destinés en grande partie au secteur de l'habitat tels que les lavabos, les supports de lavabos, les receveurs de douches, les bacs de cuisine, les sièges pour WC, entre autres.

250 millions de dinars pour le soutien des éleveurs et des petits fellahs

Un montant de près de 250 millions de dinars a été consacré par la Conservation des forêts de la wilaya de Chlef pour la mise en oeuvre de l'opération relative à l'appui des éleveurs et petits exploitants agricoles, a-t-on appris auprès de cette structure.

L'opération pour laquelle plus de 1.000 dossiers ont été déposés auprès des districts des forêts par des éleveurs et des fellahs de la région consiste à faire bénéficier d'unités d'élevage bovin, ovin, caprin et apicole les postulants répondant aux conditions d'éligibilité. 460 éleveurs et petits exploitants agricoles ont bénéficié en 2009 d'unités d'élevage dans la wilaya de Chlef, a rappelé la même source, expliquant qu'une unité d'élevage compte soit trois têtes de bovins, 10 têtes d'ovins ou de caprins ou encore 10 ruches.

S'inscrivant dans le cadre de la promotion des activités d'élevage et de l'amélioration des conditions de vie des habitants des zones rurales, cette opération vient ainsi consolider les multiples actions menées en direction du monde rural au cours des dernières années. Ces actions se sont soldées, a-t-on noté de même source, par la concrétisation de nombreux programmes au profit de ces zones, notamment dans le domaine de l'habitat rural, de la plantation fruitière, l'ouverture de pistes, l'aménagement de routes et l'alimentation en eau potable.

APS

NORD-MALI

Des soldats maliens en route vers Kidal

Des soldats maliens se dirigeaient mardi vers la ville de Kidal dans le nord du Mali occupée par le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA, rébellion touareg), a indiqué un porte-parole de l'armée malienne.

L'arrivée de soldats maliens à Anefis, localité située environ à mi-chemin entre Gao et Kidal, a été confirmée par des habitants selon l'agence.

"Ils (les militaires maliens) sont en route vers Kidal et ils viennent d'arriver à Anefis en grand nombre et lourdement armés", a déclaré un habitant de cette localité.

Ce nouveau déploiement de l'armée malienne en direction de Kidal intervient après l'"expulsion ce week-end vers Gao de dizaines de membres des communautés noires de la ville par le MNLA", selon les mêmes sources, et le jour d'un nouvel attentat suicide commis contre un chef militaire de ce mouvement à Kidal.

Selon ces sources, le MNLA a démenti toute "chasse aux Noirs", assurant rechercher des éléments "infiltrés". Selon le MNLA, plusieurs dizaines de personnes, dont un officier malien, ont été arrêtées par ses hommes à Kidal.

Le gouvernement malien a réaffirmé que la présence de l'armée malienne dans cette ville n'était "pas négociable" et interviendrait le plus vite possible avant le premier tour de l'élection présidentielle prévu le 28 juillet.

Le scrutin présidentiel doit avoir lieu sur tout le territoire national, y compris Kidal, ville du nord-est du Mali contrôlée par le MNLA. Or ce dernier et un autre groupe armé touareg, le Mouvement islamique de l'Azawad (MIA), refusent le retour de l'armée et de l'administration maliennes.

Pour permettre la tenue des élections dans cette ville, le président burkinabé, Blaise Compaoré, médiateur de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) dans la crise au Mali a entamé des discussions avec les différentes parties.

INDEMNISATION POUR SÉVICES EN PÉRIODE COLONIALE AU KENYA

Des milliers de Kényans poursuivent Londres

Le gouvernement britannique devrait verser des millions de dollars d'indemnités en compensation à plus de huit mille Kényans qui ont été victimes de mauvais traitements pendant l'insurrection Mau Mau des années 50 qui avait fait au moins 10.000 morts durant la période coloniale, selon une association d'avocats.

La Law Society of Kenya (LSK, association professionnelle qui regroupe des avocats) "a reçu des listes d'anciens combattants Mau Mau réclamant le versement de dommages évalués à des milliards de shillings de la part du gouvernement britannique", a indiqué dans un communiqué mardi Apollo Mboyan, président de l'association.

Cette action fait suite à une décision de justice de la Haute cour de Londres qui en octobre 2012 a autorisé trois vieux Kényans à poursuivre le gouvernement britannique.

TURQUIE, ALORS QUE LE GOUVERNEMENT TENTE DE CALMER LE JEU

Les manifestants toujours mobilisés

En l'absence du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan, en tournée au Maghreb jusqu'à jeudi, M. Arinç, qui sortait d'un entretien avec le président Abdullah Gül, a dispensé des paroles apaisantes...

Le gouvernement turc a tenté, mardi, d'enrayer le mouvement de contestation sans précédent auquel il est confronté en présentant des "excuses" et en appelant les manifestants, désormais appuyés par des syndicats, à rentrer chez eux.

Au terme d'une nouvelle nuit de mobilisation et de violences marquée par la mort d'un deuxième manifestant dans le sud du pays, le vice-Premier ministre Bülent Arinç a reconnu les "légitimes" revendications des écologistes à l'origine de la fronde et invité les protestataires à mettre un terme à leur action.

"Je demande tous les syndicats, tous les partis politiques et à tous ceux qui aiment et pensent à la Turquie de le faire aujourd'hui", a lancé le porte-parole du gouvernement.

En l'absence de la principale cible des manifestants, le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan, en tournée au Maghreb jusqu'à jeudi, M. Arinç, qui sortait d'un entretien avec le président Abdullah Gül, a dispensé des paroles apaisantes.

D'abord, il a présenté ses "excuses" aux très nombreux blessés civils, à l'exception toutefois de "ceux qui ont causé des dégâts dans les rues et tenté d'entraver les libertés des gens". Comme il l'avait déjà fait samedi, le vice-Premier ministre a regretté l'usage abusif des gaz lacrymogènes par la police, "qui a fait déraiser les choses".

Un geste qui n'a pas convaincu les contestataires. "Cette excuse, c'est pour limiter la casse et parce qu'ils sont coincés", a jugé le porte-parole de la Confédération des syndicats du secteur public (KESK),



Baki Cinar, qui a exigé l'abandon du projet immobilier qui a déclenché le mouvement et la démission des responsables de la police.

Sur un plan plus politique, M. Arinç a également assuré que son gouvernement "respecte (...) les différents modes de vie" des citoyens turcs.

Depuis le début de la contestation vendredi, les manifestants accusent M. Erdogan de dérives autoritaires et de vouloir "islamiser" la Turquie laïque.

"Nous n'avons pas le droit ou le luxe d'ignorer le peuple, les démocraties ne peuvent pas exister sans opposition", a souligné M. Arinç en promettant que son gouvernement avait "retenu la leçon" de ces événements.

Son discours a tranché avec l'intransigeance affichée depuis vendredi par le chef du gouvernement qui, sûr de son poids politique dans le pays, a renvoyé

ses détracteurs aux élections locales de 2014.

La main tendue du gouvernement intervient alors que le bras de fer entre la rue et le pouvoir s'est élargi mardi avec l'entrée en grève de la KESK, timidement suivie. Cette centrale sera mercredi suivie par la Confédération syndicale des ouvriers révolutionnaires (DISK), qui revendique 420.000 membres, pour une mobilisation annoncée comme nettement plus importante, avec des manifestations dans tout le pays.

Au cœur de la protestation, l'emblématique place Taksim, dans le centre d'Istanbul, a une nouvelle fois été occupée une bonne partie de la nuit de lundi à mardi par des milliers de manifestants qui, bannières rouges au vent, ont réclamé le départ du chef du gouvernement aux cris de "Tayyip, démission !"

R. I./Agence

EGYPTE, ONG ÉTRANGÈRES NON AGRÉÉES

Volée de condamnations par contumace

La justice égyptienne a infligé, mardi, des peines de prison par contumace à 43 Américains, Européens, Égyptiens et autres Arabes dans le cadre d'une affaire visant des organisations non-gouvernementales (ONG) qui avait provoqué fin 2011-début 2012 un coup de froid dans les relations avec l'allié américain.

Quinze ressortissants américains ayant pu quitter l'an dernier l'Égypte ont été condamnés à cinq ans d'emprisonnement. Un seizième, resté dans le pays pour le procès, a reçu deux ans de prison, tout comme une Allemande travaillant pour la fondation Adenauer.

Le juge Makram Awad a également ordonné la fermeture des ONG visées par la procédure, dont l'Institut républicain

international (IRI) et l'Institut démocrate national (NDI), dont les sièges sont aux États-Unis.

La justice reprochait aux inculpés de diriger des organisations non agréées par les autorités et de recevoir des fonds de l'étranger de manière contraire à la loi.

Le fils du ministre américain des Transports, Ray LaHood, fait partie des Américains condamnés par contumace.

L'affaire des ONG avait provoqué une mini-crise diplomatique entre les États-Unis et le plus grand pays arabe, qui reçoit 1,3 milliard de dollars d'aide militaire américaine par an.

L'Égypte, à l'époque gouvernée par l'armée après la chute de Hosni Moubarak, avait interdit aux suspects de quitter le pays, y compris les ressortissants améri-

cains qui s'étaient réfugiés dans l'enceinte de leur ambassade au Caire.

Ils avaient finalement été autorisés à sortir d'Égypte après versement d'une caution de 330.000 dollars chacun.

L'unique ressortissant américain présent à l'audience, Robert Becker, qui travaillait pour le NDI, avait choisi de rester en Égypte pour le procès.

Pour les autorités égyptiennes, ces ONG opéraient illégalement en Égypte et ont reçu, après "le printemps du Nil" de 2011, 150 millions de dollars que le gouvernement américain aurait prélevés sur son aide budgétaire à l'Égypte en violation des accords bilatéraux.

R. I.

8^E FESTIVAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Emergence de jeunes talents

Le 8^e Festival du théâtre professionnel (Fntp), qui s'est tenu à Alger du 24 mai au 2 juin, aura été marqué par le niveau hétérogène des prestations et l'émergence de jeunes comédiens au talent prometteur qui ont brillé par leurs capacités à porter un texte dramatique sur les planches...

Page 12



THÉÂTRE DE MARIONNETTES

3 mesures d'encouragement décidées par le ministère de la Culture

Trois mesures d'encouragement au théâtre de marionnettes ont été décidées par le ministère de la Culture, a annoncé lundi dernier à Aïn Temouchent le représentant de la ministre, Khalida Toumi, à l'ouverture de la 7^e édition du Festival culturel national du théâtre de marionnettes (FCNTM).

Page 13

MIDI LIBRE N° 1892 | Jeudi 6 juin 2013

8^e FESTIVAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Emergence de jeunes talents

Le 8^e Festival du théâtre professionnel (FNTP), qui s'est tenu à Alger du 24 mai au 2 juin, aura été marqué par le niveau hétérogène des prestations et l'émergence de jeunes comédiens au talent prometteur qui ont brillé par leurs capacités à porter un texte dramatique sur les planches. La scène du Théâtre national algérien a vibré pendant une dizaine de jours au rythme de vingt-cinq représentations, dont dix-sept en compétition présentant une disparité dans les degrés de conceptions qui a suscité une appréciation en dents de scie d'un public constitué dans sa majorité de professionnels du théâtre.

PAR ROSA CHAOUI

"Le FNTP représente actuellement une référence dans le monde arabe", a tenu à rappeler Omar Fetmouche, directeur du Théâtre régional de Béjaïa, ajoutant que "malgré le niveau hétérogène des prestations, le théâtre algérien avance sereinement et permet, à chacune de ses éditions, l'émergence de jeunes talents, fruit du travail en profondeur accompli par les théâtres régionaux dont le nombre s'accroît d'année en année". De son côté, Ghouti Azri, directeur du Théâtre régional d'Oran, relève le caractère singulier de cette édition qui a orienté les participants vers "une créativité en rapport avec une thématique unique, limitant l'imaginaire et la vision conceptuelle". Saïd Nasr Selim, professeur égyptien de diction, fortement séduit par la mise en scène d'Ahmed Benaïssa dans "Nedjma", a, néanmoins, trouvé les spectacles "très superficiels, dans un festival assez quantitatif et peu qualitatif", alors que le Koweïtien Nader El Qunnah, critique et docteur en arts de la scène, souligne la continuité du festival "malgré le contexte peu favorable dicté par l'influence de toutes les mutations sociales actuelles dans la région". Benbrahim Fethennour, chef du département de la communication au TNA, a, quant à lui, fait part de sa satisfaction, rappelant la volonté de M'hamed Benguettaf, directeur de la même institution, à "offrir l'opportunité aux jeunes de s'exprimer", rapporte l'APS. Le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, dirigé d'une main de maître par



Ahcène Assous, a organisé, au préalable, une présélection dans un festival local fixant un seuil d'entrée en lice au 8^e FNTP et respectant les normes de participation à la dimension d'une compétition nationale. Placé sous le signe du cinquantenaire de l'Indépendance, le festival a été inauguré par la pièce "El aâhd", un montage poétique autour de la lutte de libération mis en scène par Ahmed Khoudi. Wahiba Baâli, jeune comédienne de Tamanrasset révélée par Ahmed Benaïssa, a séduit le public dans "Nedjma", production du TNA, par une interprétation

remarquable qui lui a valu le prix du meilleur second rôle féminin, aurgant ainsi une brillante carrière et un avenir radieux. "Oumsiya fi Baris" (Une soirée à Paris), du théâtre d'Oum El-Bouaghi, mise en scène par Ahcène Boubrioua, relate les événements du 17 octobre 1961 et les crimes perpétrés contre les Algériens dans l'impunité totale. "Nedjma", mise en scène par Ahmed Benaïssa, a marqué la participation du TNA par une restitution fidèle de la pensée fragmentée de Kateb Yacine évoquant l'existence de l'Algérie à travers les méan-

dres de l'Histoire. Outre le Prix du jury, une dizaine de distinctions ont été prévues par les organisateurs du 8^e FNTP dans les catégories : spectacle, mise en scène, texte, interprétation masculine, interprétation féminine, scénographie, musique, rôle masculin prometteur et rôle féminin prometteur. A travers les spectacles en compétition, le 4^e art a contribué à sa manière à l'écriture de l'histoire de la Révolution algérienne, thème principal des spectacles présentés. R. C.

FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET DANSE DIWANES

Le rendez-vous incontournable de Béchar

Le festival de la musique et danse diwanes de Béchar, après sept années d'existence, est devenu un rendez-vous "incontournable dédié à cette expression musicale et chorégraphique", a indiqué, lundi, le commissaire de cette manifestation. Il est devenu aussi un "espace d'expression et de création de ce patrimoine culturel national d'origine africaine, dont nous partageons les legs avec les pays du Maghreb", a précisé M. Lamari Hamdani à l'occasion de la présentation à la presse locale du programme de la 7^e édition du festival. Cette édition prévue du 7 au 13 juin en cours, placée sous le signe "Divane de l'espace sacré à la scène artistique", permettra, à travers un cycle de conférences-débats appelé à être animé par un panel de spécialistes nationaux et étrangers, de connaître les transformations qui a connues ce genre musical et chorégraphique, passant des cérémonies rituelles sacrées à la scène artistique

nationale et internationale engendrant de nouveaux besoins artistiques, a-t-il ajouté. Le festival de Béchar, qui a contribué au long de ces sept dernières années à préserver ce genre artistique traditionnel est imposé comme un lieu d'expression privilégié par plusieurs artistes nationaux et étrangers adeptes de cette musique. "Pour preuve, cette année c'est une musicienne américaine Tamara Fournet qui animera avec le goubri, en compagnie de la troupe Bambara d'Alger, l'une des soirées de la manifestation", a-t-il révélé. Les soirées du festival prévues comme à l'accoutumée au stade Ennasr de Béchar qui, selon l'avis de plusieurs mélomanes locaux et adeptes du diwane, "ne répond nullement aux besoins d'une bonne organisation de pareille manifestation de par sa vétusté et du manque de commodités tant pour les spectateurs que pour les artistes". La première soirée prévue demain sera marquée par le passage de la diva du

Diwane, en l'occurrence Hasna El Bacharia, avec sa nouvelle troupe de femmes-musiciennes plus connues sous l'appellation de Kerketou (le diwane au féminin). Lotfi Raina-Rai est également à l'affiche de la première soirée, qui sera précédée d'une cérémonie d'ouverture officielle. Une parade sera animée par le carnaval local Berkayachou et des troupes participantes et ce, à travers plusieurs artères de la ville de Béchar, a ajouté le commissaire du festival. La 7^e édition, qui verra la participation de plus de 200 musiciens et autres invités, sera couverte par plusieurs chaînes de la Télévision et radio nationales et étrangères ainsi qu'une trentaine de journalistes des différents quotidiens nationaux, a fait savoir M. Lamari. R. C.

MAISON DE JEUNES

AHMED-BETCHINE

Adrar hôte de la wilaya d'El Tarf

La semaine culturelle de la wilaya d'Adrar a été ouverte, lundi, à la maison de jeunes Ahmed-Betchine à El-Tarf, en présence d'un public venu nombreux. Organisée dans le cadre du festival culturel local des arts et de cultures populaires, cette semaine culturelle, dont l'inauguration a émerveillé la foule par ses chants et danses folkloriques, brillamment interprétés par les troupes Karbaou Billal et El Diwan, semble prometteuse. Durant cette manifestation, les visiteurs pourront découvrir les différentes traditions et coutumes de cette région saharienne du pays, à travers des expositions mettant l'accent sur les anciens outillages traditionnels utilisés dans cette région, sa poterie noire, ses costumes traditionnels, les écrits et ouvrages légués par ses hommes de lettres. Le riche programme de la semaine culturelle d'Adrar comporte, en outre, des représentations folkloriques et des lectures poétiques qui ne laisseront pas le public insensible à ces activités puisées dans le patrimoine de cette région du pays. Parés de leurs habits traditionnels, les représentants de la région d'Adrar s'attèleront durant cette manifestation à mettre en valeur les traditions de leur région, tels l'art culinaire, l'habillement, le tissage, l'artisanat traditionnel et les photos des richesses touristiques, culturelles et historiques de cette wilaya. Selon Taybi Ali, directeur de la culture de la wilaya d'Adrar, cette manifestation est destinée à mettre en relief le riche patrimoine de la région d'Adrar et à consolider davantage les échanges avec les autres wilayas. APS

SEMAINE CULTURELLE

D' OUM EL-BOUAGHI

À BOUMERDES

Le folklore chaoui au rendez-vous

Le folklore chaoui, à l'état pur, était au rendez-vous à l'ouverture de la semaine culturelle de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, dont le coup d'envoi a été donné, dimanche soir, à la maison de la culture de Boumerdes, à la grande joie du nombreux public qui n'a pas raté une miette du spectacle. L'opportunité a, également, donné lieu à la tenue d'une fête traditionnelle dans la pure tradition des gens des Aurès, suivie de galas de chansons populaires et modernes, ponctués par une soirée poétique.

Le public de la maison de la culture de Boumerdes est aussi invité, à l'occasion de cette semaine culturelle, qui se poursuivra jusqu'au 7 juin courant, à la découverte des multiples facettes du patrimoine ancestral de cette wilaya de l'est du pays, grâce aux nombreuses expositions mettant en exergue les arts plastiques, les manuscrits et les sites archéologiques, touristiques et historiques de cette région phare des Aurès. Les écrits, ouvrages, poèmes et autres chants populaires composés par des hommes de lettres et penseurs émérites de cette région occupent, également, une bonne place dans ces expositions et le public est aussi invité à faire la connaissance de la gastronomie populaire, des habits traditionnels, et des tapis du patrimoine chaoui. Des soirées musicales modernes et traditionnelles et des exhibitions folkloriques sont prévues à l'animation, tout au long de cette semaine culturelle, par les troupes Ithrane, Izourane, Melmeli et l'association folklorique Boughrara Saoudi, selon le programme de cette manifestation. APS

THÉÂTRE DE MARIONNETTES

3 mesures d'encouragement décidées par le ministère de la Culture

Trois mesures d'encouragement au théâtre de marionnettes ont été décidées par le ministère de la Culture, a annoncé, lundi dernier à Aïn-Témouchent, le représentant de la ministre, Khalida Toumi, à l'ouverture de la 7^e édition du Festival culturel national du théâtre de marionnettes (FCNTM).

PAR ROSA CHAOUI

Devant l'importance de ce théâtre pour les enfants, le ministère de la Culture a décidé ces mesures pour "venir en aide et encourager" ce domaine, a souligné Mohamed Bouchahlata. La première mesure a trait à l'insertion des troupes participantes au festival d'Aïn-Témouchent, à compter de la deuxième quinzaine de ce mois, dans le programme de tournées organisées par le ministère de la Culture à travers les wilayas du pays concernant la distribution des produits culturels et artistiques, a-t-il expliqué. La deuxième mesure concerne l'ouverture des espaces culturels aux associations et coopératives exerçant cet art pour contribuer à son développement. Le ministère de la Culture a décidé, comme troisième mesure, d'accorder la priorité à ces associations et coopératives pour bénéficier du Fonds national de soutien aux arts et littérature en vue de leur développement. A cette occasion, M. Bouchahlata a invité les personnes concernées par ces mesures à se rapprocher du ministère pour bénéficier des services de ce Fonds. Pour sa part, le commissaire du festival, Ahmed Mouâdâa, a précisé que cette 7^e édition sera marquée par la qualité des œuvres sélection-



nées pour le concours, par la formation de grande qualité qui sera ouverte aux 20 troupes ayant émis le vœu de participer à ce festival et la participation, pour la première fois, d'une troupe venant des wilayas du sud du pays, à savoir

celle de Ouargla. La cérémonie d'ouverture a été marquée par un spectacle musical présenté par la troupe Kasioupi de Sidi Bel-Abbès, auquel se sont associés les marionnettistes Marja Nykanen de Finlande qui doit encadrer les at-

liers de formation et ceux de la troupe Adhim Fatiha de Sidi Bel-Abbès. Cette 7^e édition verra la présentation de huit spectacles en concours (IN) et 26 autres en off dans les communes de la wilaya. R. C.

Ce que vous pourrez voir cet été sur ARTE

La chaîne franco-allemande a présenté sa programmation estivale. Après le «summer of rebels», place au «summer of soul», du 14 juillet au 18 août... Le 21 juin c'est l'été, il sera là. Et sur Arte, il s'annonce soul. La chaîne franco-allemande a présenté mardi dernier sa programmation estivale. L'an dernier, les "rebels" U2, Bowie ou les Doors squattaient l'antenne. Cette année, place aux stars de la soul Whitney Houston, Marvin Gaye, ou Stevie Wonder. Du 14 juillet au 18 août, la soul est à l'honneur les week-ends à travers six films (Ray, Jackie Brown, Ali, Shaft, The Blues Brothers et Tina) et une vingtaine de documentaires, dont une série consacrée aux années "Soul Train" et une autre plus historique ("Soul power"). La chanteuse Ayo ("Down on my knees"), d'autant plus "parfaite" pour le rôle qu'elle est d'origine allemande présentera les programmes en plateau, à travers trois interventions chaque dimanche soir. Ce qu'elle n'a jamais fait, mais ce sera, dit-elle, ravie, l'occasion de "faire un peu d'éducation" : "Tout le monde est inspiré par



cette époque, cette musique, et pourtant les gens la connaissent mal." Journée spéciale Bowie, soirée Pina Bausch, année Verdi... La disparition de la musique à la télé ? Sur les quatre premiers mois de l'année, 110 concerts de musique classique ont été diffusés. La musique a trop pris de place sur Arte. Et pour ceux que la soul

"sauverait"... les options sont vastes, entre les journées spéciales (Grèce, Martin Luther King), les cycles (Jane Austen, Buñuel), les soirées spéciales (Charlotte Rampling, Pina Bausch, Avignon), les centaines de concerts et festival diffusés sur Arte Live) ou encore les documentaires scientifiques.

NUMÉRO SPÉCIAL DE LA REVUE *MIGRANCE*

Chanson kabyle en France et mémoire de l'immigration

L'apport inestimable de la chanson kabyle dans la transmission de la mémoire de l'histoire de l'immigration algérienne en France est mis en exergue à travers une vingtaine de contributions, publiées par la revue Migrations qui a consacré un numéro spécial à ce thème.



PAR ROSA CHAOUI

Sous le titre "Chanson kabyle en France et histoire de l'immigration, 1930-1974", cette publication est illustrée de photos d'archives, souvent inédites, des chanteurs et artistes les plus emblématiques de l'époque, tels que Rimitti, Slimane Azem, Allaoua Zerrouki, Akli Yahyaten, Kamel Hamadi, Nora, Aït Farida, Cherifa, Hanifa, Mohamed El Kamal, El Hasnaoui, Cherif Kheddoum, Bahia Farah, Mohamed El-Anka et tant d'autres.

Des artistes qui ont marqué cette période en mettant en évidence la triste condition des exilés, en pointant du doigt les causes des maux multiples vécus par toute une génération et chanté les moments d'espoir dans lesquels se sont retrouvés la communauté immigrée de cette époque. La revue couvre plusieurs axes étalés sur quatre décennies, riches en matière de création artistique et du patrimoine culturel algérien d'expression berbère. A travers ces contributions signées par des chercheurs algériens et français, la chanson kabyle apparaît alors comme une pratique artistique, qui n'est pas un simple divertissement, mais un véritable moyen d'expression, dans la situation d'exil forcé vécu par les Algériens, considérés comme la première communauté hors Europe, parmi les étrangers vivant dans l'Hexagone durant la période citée. Le contexte historique, social mais aussi

culturel, particulièrement lors de la période coloniale, est longuement abordé, à travers les multiples contributions publiées par la revue. De nombreux chercheurs ont contribué par leurs analyses, aussi pertinentes les unes que les autres, à l'élaboration de ce numéro spécial de Migrations, tels que, Ahsène Zehraoui, (CNRS-France), Karima Aït Meziane (université d'Alger), Amar Ammouden (université de Béjaïa), Abdelkader Bendameche (Centre national des Arts et des Lettres-Algérie) ou encore Jean-Claude Scagnetti (université de Nice-France). Les auteurs soulignent alors que, quel que soit leur statut, ouvriers agricoles, migrants saisonniers, mineurs, ou ouvriers métallurgiques ou spécialisés sur les chaînes de montages automobiles de l'Île Seguin qui abritait une usine de construction automobile Renault, entassés dans les bidonvilles de Nanterre, et vivant dans un climat d'insécurité, les immigrés algériens, pour la plupart originaires de Kabylie, ont puisé dans leur exil, les ressources nécessaires à la création artistique la plus expressive et la plus simple, à savoir la chanson, pour transcender l'amertume de leur quotidien et rendre plus tolérable la tristesse de l'exil.

La chanson d'expression berbère née de l'exode des hommes spoliés de leur terre ancestrale

Dans sa contribution "La chanson de l'immigration en France de 1930 à 1980- contextes et interlocutions", l'universitaire Karima Aït Meziane (université d'Alger) explique ainsi que la chanson de l'immigration d'expression berbère est née à partir de 1920, de l'exode des hommes spoliés de leur terre ancestrale. Elle a souligné aussi que les thèmes principaux qui se sont imposés à la chanson

kabyle, avant et après la Seconde guerre mondiale, jusqu'aux années 70, ont souvent trait à l'expérience du quotidien, l'éclatement de la cellule tribale, l'anonymat des villes, les départs massifs vers la métropole coloniale, les dures conditions de travail dans les usines en France et surtout la nécessité de réveiller les consciences sur les conditions difficiles de l'immigré et sur le joug colonial qui les a spoliés de leurs terres et condamné à l'exil. Dans l'analyse qu'il apporte sous le thème "La chanson kabyle en immigration: éléments d'une problématique", Ahsène Zehraoui, (CNRS-France), considère qu'"on ne dira, sans doute jamais assez, ce que tous ceux et toutes celles

qui ont contribué à créer et à faire rayonner la chanson de l'immigration, ont apporté au patrimoine culturel algérien et français", faisant valoir que ces artistes pouvaient dès lors traduire ce que chaque immigré pouvaient ressentir de la réalité de son exil. Ce chercheur a expliqué aussi que ces auteurs, compositeurs et interprètes, en communion avec le public, notamment dans les cafés, partageaient les rares moments de joie en

apportant un peu de chaleur humaine, de fraternité, de solidarité, permettant aux immigrés de supporter la vicissitude de l'exil et leur apporter du réconfort dans leur grande solitude. Amar Ammouden, (université de Béjaïa), démontre dans sa contribution portant sur "La chanson de l'immigration ou l'expression d'une incommunicabilité", que la subsistance est souvent évoquée dans la chanson kabyle comme la principale cause qui pousse les Algériens à quitter le pays, laissant derrière eux, femme, enfants et parents.

"Un départ présenté comme une mort, aussi bien pour l'exilé qui quitte une terre qu'il chérit, mais qui ne le nourrit plus,

que pour ses proches qui vivent cette séparation comme un déchirement", a-t-il dit. Le chercheur illustre alors son propos par l'exemple de Cheikh El-Hasnaoui et sa chanson légendaire *La Maison Blanche* où il décrit la grande désolation des villages de Kabylie, désertés par la population masculine et peuplés uniquement d'enfants devenus orphelins et de femmes seules. Il cite également le cas d'Allaoua Zerrouki qui dénonce l'exode et le drame de l'immigration dans la chanson *Al babor boula-houachi* (Oh bateau aux différents rubans). Akli Yahyaten est également évoqué. Celui-ci considère le départ vers la France comme une erreur de jeunesse. "Dès mon enfance j'étais exilé je n'étais pas bien conseillé", se lamente-t-il dans une de ses nombreuses chansons sur l'exil.

Pour Cherif Kheddoum, l'exil est aussi vécu comme un drame. Dans sa chanson *A Lehbab* (mes amis), il estime que l'exil avilit l'individu, aussi riche soit-il. C'est pourquoi il préfère porter des haillons dans son pays et vivre dans la dignité plutôt que d'être orné de parures en terre d'exil. D'autres thèmes portés par la chanson de l'immigration d'expression berbère, sont par ailleurs abordés par la revue *Migrations*, qui rend ainsi hommage à ce gisement précieux qui a contribué à la préservation de la mémoire et au rayonnement du patrimoine culturel et artistique algérien pas uniquement en France mais aussi ailleurs.

R. C.



THÉÂTRE RÉGIONAL ABDELKADER-ALLOULA D'ORAN

L'épopée *Wafia* à l'affiche de plusieurs salles théâtrales

L'épopée *Wafia*, toute dernière production du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO), sera présentée en ce mois de juin dans plusieurs salles de théâtre de la région Ouest du pays, a-t-on appris lundi auprès de la direction de cette structure culturelle. Cette pièce, dont la générale avait été donnée avec succès le 18 mai dernier au TRO, met en exergue la dimension du sacrifice consenti par le peuple algérien durant la lutte de Libération et la notion de la

fidélité au serment fait aux glorieux martyrs de la révolution. Elle constitue la deuxième création artistique du TRO dans le cadre de la célébration du 50e anniversaire du recouvrement de l'indépendance nationale, après *El-Mechaal* (Le Flambeau) jouée en janvier dernier. Ecrite par Kaddour Benkhamassa, adaptée par Bouziane Benachour et mise en scène par Abdelkader Belkaïd, *Wafia* est interprétée par une dizaine de jeunes artistes à l'instar de la jeune Zaouche Bahria qui campe le personnage prin-

cipal et de la chanteuse en herbe Ould Mohand Celia, âgée de 13 ans. Le comédien fétiche du TRO, Mohamed Himour, figure également parmi la troupe de cette épopée qui a été, pour rappel, présentée à la dernière édition du Festival national du théâtre professionnel d'Alger. La tournée régionale de *Wafia* sera entamée le 9 juin à Relizane avant de nouvelles séances au TRO (12 et 13 juin), puis à Tlemcen (16), à Sidi Bel-Abbès (17), à Saïda (19) et à Mascara (20).



ACCUSÉ

levez-vous !



VOL À L'ÉTALAGE

Sabotage d'une nuit de nocces

La vie est pleine de surprises. Des bonnes et des mauvaises. Hocine était sur le point de se marier quand soudain lui arrive une très mauvaise surprise. Tellement mauvaise qu'il a été obligé de reporter son mariage.

PAR KAMEL AZIOUALI

Plus que trois jours et Hocine, 32 ans, convolera en justes nocces avec Nassima, 26 ans, la sœur de Toufik, son meilleur ami.

Il était environ 10h du matin en cette journée du début du mois d'avril 2013. Hocine se tint devant le miroir de la grande chambre à coucher qu'il avait achetée et secoua sa tête plusieurs fois de droite à gauche en signe de mécontentement. Il prit soudain son téléphone et appela Toufik qui allait être bientôt son beau-frère.

- Allo, Toufik... Bonjour...

- Bonjour Hocine.

- Dis-moi Toufik, qu'es-tu en train de faire en ce moment ?

- Je suis chez moi et j'essaie de régler le nouveau démodulateur que j'ai acheté en prévision des matches de la Ligue européenne de la semaine prochaine.

- Ah ! Donc, ce que tu es en train de faire n'est pas urgent...

- Euh...non... ce n'est pas vraiment urgent...

- Ecoute, je passe devant chez toi dans une demi-heure environ, tout dépend de la circulation et je t'emmène avec moi.

- Où ?

- J'ai envie d'acheter des habits... Je viens d'essayer tous ceux que j'ai et vraiment quand je les mets, j'ai l'air d'un plouc... Toi, tu t'y connais ; tu m'aideras à bien choisir.

- Euh... oui... oui... pourquoi pas ?

- Tu es d'accord ?

- Bien sûr que je suis d'accord... Je ne veux pas que le mari de ma sœur soit pris en photos et filmé alors qu'il a l'air d'un plouc, comme tu dis.

Une heure plus tard, Hocine et Toufik étaient dans un magasin de la rue Didouche-Mourad en train de choisir des costumes, des chemises et des cravates assorties. De temps en temps, Hocine sortait jusqu'au seuil de la porte pour s'assurer qu'il n'y avait pas d'agents de police en vue parce qu'il avait garé sa voiture dans un lieu où il est interdit de stationner.

La jeune vendeuse en voyant que Hocine était très inquiet lui demanda :

- Votre voiture c'est la blanche qui est là, devant notre magasin ?

- Oui.

- Ah ! mais on peut dire que vous êtes en train de jouer avec le feu, khouya... Si jamais des policiers surgissent c'est le



sabot.

- Je sais, je sais... On m'a déjà collé le sabot à deux reprises... et croyez-moi, c'est toute la journée qui est perdue.

Toufik sortit :

- Je vais me tenir devant la voiture... je ferai la sentinelle.

- Ah ! Non, Toufik, tu restes avec moi. Je t'ai amené avec moi pour m'aider à choisir et non pour surveiller la voiture.

Une des trois vendeuses du magasin se proposa alors de se transformer en vigile et dit à Toufik.

- Aidez votre ami à choisir, Khouya... c'est moi qui vais surveiller votre voiture.

- Oh ! Merci, merci, khti, fit Hocine en tapant sa poitrine pour lui signifier que sa gentillesse lui allait droit au cœur.

Puis s'adressant à la jeune fille qui était en train de lui présenter des modèles de chemises, il lui dit :

- Cela fait plus de dix ans que je conduis, et on ne m'a collé le sabot qu'à deux reprises. Une fois c'était en 2010, en plein mois d'août... Il faisait au moins 40° et en plus c'était le mois de Ramadhan... Je ne vous dis pas ce que j'ai souffert... Une seconde fois c'était l'année dernière, en 2012... en février... Il faisait très froid et il pleuvait à torrents. Et pour couronner le tout, il y avait un vent d'une rare violence... Impossible de tenir un parapluie.

- Je vous comprends... je comprends votre inquiétude khouya... Alors, quelle chemise prenez-vous ?

Hocine regarda son gendre et celui-ci lui dit :

- Les trois chemises sont bien faites, Hocine. Moi à ta place, je les prendrais toutes les trois...

- D'accord... Mais pour le costume... je ne peux en prendre qu'un seul...

- Prends le gris...

- C'est aussi mon avis... Finalement, nous avons les mêmes goûts, Toufik.

Soudain, la jeune fille qui était dehors s'écria :

- Vite, vite, il y a un fourgon de police qui arrive !

Hocine hurla :

- Ya hafidh ya settar !

Il prit à tour de bras les habits qu'il avait choisis et qui étaient posés sur le comptoir et quitta le magasin en courant, suivi de Toufik... Une fois arrivé sur le trottoir, il les passa à son gendre, actionna le système automatique d'ouverture des portes et s'installèrent. La voiture démarra et Hocine poussa un ouf de soulagement :

- Ya babek ou djeddek ! Slaknal'ha ! (Je te jure qu'on l'a échappé belle !)

- Oui, mais tu as pris des habits sans les payer...

- Ce n'est rien... Nous allons faire un tour et y retourner... Sans te commander, je te donne l'argent et tu paies ce que j'ai acheté... D'après ce que je vois, ça va tourner autour de 20.000 DA environ.

Pour le moment, ne nous arrêtons pas et faisons comme si de rien n'était ; le fourgon de police est derrière nous.

Le fourgon de police finit par s'en aller mais il était impossible de faire demi-tour et retourner au magasin pour payer les achats en raison d'un embouteillage monstre.

- Ah ! Toufik... je crois... que nous n'allons pas retourner maintenant dans ce magasin... Je reviendrai demain... Je viendrai en taxi... parce que comme tu peux le voir, se garer est vraiment la mer à boire.

- Je comprends... mais les pauvres vendeuses, vont payer à ta place quand leur patron saura que quelqu'un a pris pour 20.000 DA de marchandises sans payer. Elles peuvent même perdre leur emploi.

- Tu as raison, je fais demi-tour et...

Il se tut parce que son téléphone venait de sonner.

- Vite, Toufik, prends mon téléphone ; il est dans la poche de ma veste...

Le jeune homme de trente ans prit le téléphone et regarda le petit cadran.

- Hocine, c'est ta mère...

- Donne-moi le téléphone... Et toi Toufik vérifie s'il n'y a pas de policiers dans les parages.

- Non, non, vas-y... Pas de policiers en vue.

- Merci... Oui, maman ? Que veux-tu ?

- Il y a un problème avec le pâtissier d'El-Biar chez qui nous avons commandé les gâteaux. L'employé à qui ton frère a donné la commande est malade et ses collègues n'arrivent pas à trouver le carnet où il a inscrit notre commande.

- Et alors que veux-tu que je fasse ?

- Mais tu es idiot ou quoi, Hocine ? Tu dois te rendre immédiatement chez ce pâtissier et passer la commande une deuxième fois sinon, nos invités n'auront pas de gâteaux.

- Oh ! là ! là ! là ! quelle histoire. Maman je raccroche et une fois arrivé chez le pâtissier je te rappellerai pour que tu me donnes les détails de la commande.

- D'accord... fais vite...

- Je fais ce que je peux avec les embouteillages.

Puis se tournant vers Toufik :

- Je suis désolé pour les trois vendeuses ; elles patienteront jusqu'à demain. Il y a plus urgent !

Arrivé chez le pâtissier, Hocine apprit que le fameux carnet de commandes avait été trouvé ! Et la commande de son frère y figurait.

- Ceci étant réglé, nous rentrons, Toufik !

- Et les trois vendeuses ?

- Je les paierai demain... J'en ai marre de la circulation !

Le soir vers 19h, des policiers frappent chez les parents de Hocine. Le jeune homme s'y trouvait et il a été arrêté. Le propriétaire du magasin de vêtements de la rue Didouche Mourad a déposé plainte contre lui pour vol. C'est la jeune fille qui a gardé la voiture de Hocine qui avait lu et mémorisé son matricule.

Hocine a passé deux jours et deux nuits au poste de police et son mariage avait été reporté.

Il y a quelques jours son procès a eu lieu au tribunal d'Abane-Ramdane.

Le tribunal a requis contre lui trois ans de prison ferme et 10 millions de centimes d'amende.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BATNA
NIF 0571 47 08 056
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°21/2013
2^{ème} appel d'offres

Dans le cadre de l'amélioration urbaine à travers la wilaya, la Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Batna lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation des lots suivants :

SITE	LOT	QUALIFICATION DEMANDÉE
70 logements évolutifs - Thniet El Abed	Voirie (corps de chaussée + béton bitumineux + réseau des eaux pluviales + bordures) + trottoirs	Travaux publics activité principale catégorie 03 ou plus
Taj Eddy commune de Oued Tagga	Voirie (corps de chaussée + béton bitumineux + bordures + réseau des eaux pluviales) + trottoirs	
Cité 80 logts El Madher	Voirie (corps de chaussée + béton bitumineux + bordures) + trottoirs	
Cité Yoghourta Aïn Touta	Voirie (corps de chaussée + béton bitumineux + bordures + réseau des eaux pluviales) + trottoirs	
Ancienne ville Tighanimine commune de Tighanimine	Voirie (corps de chaussée + béton bitumineux + bordures) + réseau des eaux pluviales + revêtement des trottoirs + mur de soutènement	

Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DUC de Batna nouvelle cité administrative La Verdure BATNA tél. : 033.85.12.22

Les offres devront être accompagnées des pièces suivantes dûment légalisées :

Contenu de l'offre technique :
1-L'instruction aux soumissionnaires signée par le soumissionnaire (lue et approuvée)
2-Etat de renseignement
3-Modèle de déclaration à souscrire dûment signé et établi selon le modèle du C. charges
4-Déclaration de probité
5-Numéro d'identification fiscale (NIF)
6-Une copie légalisée des bilans financiers de la somme des 03 dernières années ou attestation chiffres d'affaires délivrés par les impôts
7-Une copie légalisée du registre de commerce actualisée du soumissionnaire
8-Certificat de qualification et de classification du soumissionnaire en cours de validité (copie légalisée)
9-L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire du gérant ou du directeur général de l'entreprise (original)
10-Un extrait de rôle en cours de validité (apuré ou avec échéancier), original ou copie légalisée portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs.
11-Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH en cours de validité (copie légalisée)
12-Les références professionnelles du soumissionnaire (attestation de bonne exécution) des 05 dernières années
13-Références bancaires
14-Liste de moyens humains, attestation CNAS + diplôme
15-Liste des moyens matériels, copies légalisées des cartes grises pour le matériel roulant. Pour le matériel non roulant, un extrait du registre d'inventaire visé par le comptable de l'entreprise
16-Statut de l'entreprise s'il y a lieu
17-Décalage de réalisation dûment justifié par un planning
18-Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'ensemble des établissements constitué en personnes morales
19-Cahier des prescriptions spéciales et communes.

L'attributaire du marché doit compléter les pièces suivantes en originaux (CJ - E. rôle - CACOBATH)

Contenu de l'offre financière :
1-La lettre de soumission dûment signée et établie selon le modèle du cahier des charges
2-Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné et signé
3-Le devis quantitatif estimatif dûment renseigné et signé.

Les soumissions devront parvenir sous doubles enveloppes cachetées à Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Batna nouvelle cité administrative La Verdure BATNA, portant la mention suivante :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°21/2013, SITES :
LOTS :
:(Soumission à ne pas ouvrir)

-La durée de préparation des offres est fixé à **21 jours**.
-L'enveloppe extérieure devra contenir deux autres enveloppes fermées, cachetées portant les références de l'appel d'offres, le nom et l'adresse du soumissionnaire et contenant séparément l'offre technique et l'offre financière accompagnée des pièces ci-dessus mentionnées.

-Le délai de validité des offres est fixé à **180 jours**.
-La date de dépôt des offres est fixée au **vingt et unième (21) jours à 09h00** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

L'ouverture des plis techniques et financiers est fixée le jour de dépôt des offres.
L'ouverture aura lieu au siège de la DUC à **10h00**, les soumissionnaires sont invités d'assister à l'ouverture des plis si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour suivant.

Midi Libre N° 1893 | Jeudi 6 juin 2013 - ANEP - 525 942

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE BORDJ EL EMIR ABDELKADER
COMMUNE DE BORDJ EL EMIR ABDELKADER

AVIS D'APPEL RESTREINT N°04/2013

Le président de l'Assemblée populaire communale de Bordj El Emir Abdelkader lance un avis d'appel restreint pour la réalisation du projet ci-après :

Réalisation ÉCLAIRAGE PUBLIC À TRAVERS LES RUES DE SEKAKA

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés contre paiement de la somme de 1000.00 DA non remboursables.

Les entreprises devront déposer leur offre au bureau des marchés accompagnée des pièces suivantes comme indiqué au cahier des charges

(Copies légalisées et validées au jour de l'ouverture des plis)

A / OFFRE TECHNIQUE : "Légalisation récente et validité des documents est indispensable au jour de l'ouverture"

-Copie de l'extrait du registre de commerce réimmatriculé
-Copie du C.Q.C.P activité principale bâtiment catégorie 2 et plus
-Copie de la carte fiscale
-Références professionnelles (attestation de bonne exécution portant montant du projet)
-Un extrait du casier judiciaire (moins de 3 mois) original
-Un extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier (moins de 6 mois)
-Attestations de mise à jour (CNAS-CASNOS-CACOBATPH)
-Liste du matériel
-Liste des moyens humains
-Bilans des trois dernières années visés par les services des impôts
-Planning de réalisation + délai d'exécution "ci-joint engagement"
-Copie du certificat du dépôt légal des comptes sociaux pour personne morale "année 2012"
-Copie du statut pour personne morale
-Instruction aux soumissionnaires + déclaration à souscrire + déclaration de probité signée par le soumissionnaire
-Cahier des prescriptions communes
-Cahier des prescriptions spéciales.

B/ OFFRE FINANCIÈRE :

*-Lettre de soumission *-Devis quantitatif et estimatif *-Bordereau des prix unitaires
*-Copie de récépissé de participation.

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée anonyme ne portera que la mention (**appel d'offres restreint - intitulé du projet - à ne pas ouvrir**)

Le délai de préparation des offres quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis dans un quotidien national et BOMOP.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés le dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard avant dix (10) heures.

L'ouverture des plis est fixée à 10 heures du jour de dépôt des offres les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt- dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

LE PRESIDENT DE L'APC

Midi Libre N° 1893 | Jeudi 6 juin 2013 - ANEP - 525 938

OFFICE PUBLIC DES VENTES AUX ENCHERES ET PRISEES

Maitre : Bellabas NOUI commissaire-priseur près le tribunal d'El Harrach
01 rue Cheikh El Ibrahim El Harrach ALGER
mob 05-59-26-43-40 06/61/20/25/25- cpnoui@yahoo.fr

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES UNIQUEMENT

بالإضافة المختومة فقط تودع يوم قبل البيع

IL sera procédé le 09/06/2013 à 09h30 au site de TRANSPOLYMERES près de la salle SOUFFLE MUSIC à la vente aux enchères publiques des objets mobiliers ci-dessous indiqués. 1-Au profit de : **MEDITRAM LIEU DE VISITE : zone industrielle de Oued Smar près de Afric- Alu et SPRS**

lot	Designation		
1a	06 Véhicule RENAULT 4 im(19072-190-16-00460-190-35-17782-190-16 - 17784-190-16-17787-190-16 -18128-190-16)	24	C.BENNEsonacome code 05150048 im00381-291-35
3		20	C.BENNE 6X4RENAULT CBH im01159-290-16
04	Véhicule RENAULT CLIO im09107-102-16	21	C.BENNE 6X4RENAULT CBH im00090-290-35
05	Véhicule DAEWOO CIELO GLX im00712-198-16	22	Camion BENNE SONACOME C260 im00011-294-35
06	02 Véhicule DAEWOO CIELO im (003219-100-16 - 04125-100-16)	23	C.BENNE 6X4RENAULT CBH im00091-290-35
07	Véhicule DAEWOO CIELO im07858-100-16	24	C.BENNEsonacome code 05150048 im00381-291-35
08	Véhicule HYUNDAI SONATA im09357-198-16	25	Tracteur routier SNVI TB305 6X4 im00295-590-16
09	Véhicule HYUNDAI ACCENT im40873-104-16	26	Tracteur routier SNVI im00294-590-16
10	Véhicule HYUNDAI ACCENT im41111-104-16	27	Tracteur routier SNVI TB 260 4X2 im00296-590-16
11	Véhicule HYUNDAI ACCENT im40888-104-16 Véhicule HONDA im37920-104-16	28	Chargeursurpneus FURUKAWA im10-02050-35
12	06 Véhic utilitaire RENAULT EXPRESS (03573-390-16-00037-390-35-00042-390-35-03399-390-16-03396-390-16-03884-390-16)	29	Chargeursurpneus KOMATSU im10-02049-35
13	Véhic utilitaire RENAULT KANGOO im08895-100-16	30	Chargeursurpneus KAWAZAKI im10-01831-35
14	Fourgon RENAULT MASTER TP im00296-490-16	31	Chariotforeur ATLAS COPCO ROC 400 N° S:100583A
15	Fourgon RENAULT MASTER TP im00298-490-16	32	01 DUMPER DE CARRIERE im10-02053-35
16	Fourgon RENAULT TRAFIC TP im03393-390-16	33	01 DUMPER DE CARRIERE im0510007-35
17	Camion plateau TOYOTA BU 30 im01157-290-16	34	COMPRESSEUR MOBILE im ATLAS COPCO
18	Camion pompe à béton GLR190 im01937-286-16	35	COMPRESSEUR MOBILE ATLAS COPCO
19	Camion SONACOME C260+Touple malaxeur im01244-290-16	36	COMPRESSEUR XR 350 ATLAS COPCO
20	C.BENNE 6X4RENAULT CBH im01159-290-16	37	PORTE VRAC im00094-892-35
21	C.BENNE 6X4RENAULT CBH im00090-290-35	38	Mini central FEROVIAL ANNABA N°s : 02/2006
22	Camion BENNE SONACOME C260 im00011-294-35	39	Groupe.ELECTROGENE POLYMA
23	C.BENNE 6X4RENAULT CBH im00091-290-35	40	Pont bascule

conditions de ventes: paiement et enlèvement dans 03 jours / versement au trésor/ 21% non remboursable /soumission à retirer au bueau du cp et déposée au plus tard la veille

Midi Libre N° 1893 | Jeudi 6 juin 2013 - 260/13

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
LOCALE

NIF : 098047015004726

**AVIS D'INFRUCTUOSITÉ
DE L'AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N°03/2013**

Opération : **Réalisation d'un céliborium (R+1)
de la Sûreté nationale commune de Metlili
(UN SEUL OU PLUSIEURS LOTS)**

La commission d'ouverture des plis de la wilaya de Ghardaïa Direction de l'administration locale, déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national restreint n°03/2013 en vue de la Réalisation d'un céliborium (R+1) de la Sûreté nationale commune de Metlili (**UN SEUL OU PLUSIEURS LOTS**) paru au journal *El Ahdad* le 14/04/2013 et le journal le *Midi Libre* le 14/04/2013

Midi Libre N° 1893 | Jeudi 6 juin 2013 - ANEP - 525 916

FOOTBALL, L'ÉQUIPE NATIONALE S'ENVOLERA DEMAIN POUR LE BÉNIN

Les Verts prêts pour la confrontation

La sélection nationale de football quittera demain en fin de matinée l'aéroport Houari-Boumediene, sur un vol spécial à destination de Porto-Novo, où elle affrontera ce dimanche son homologue du Bénin, en match comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

PAR MOURAD SALHI

Les Verts qui se préparent depuis plus d'une semaine, et qui ont disputé un match amical dimanche dernier contre le vice-champion d'Afrique, le Burkina-Faso, avec à la clé une victoire de 2 buts à 0, semblent être prêts pour entamer leur périple africain. Les coéquipiers de Nabil Ghilas sont en pleine concentration et ne pensent désormais qu'à ce rendez-vous très important et difficile en même temps, qui va les opposer aux coéquipiers de Angan Jean-Louis-Pascal, l'actuel sociétaire du CR Belouizdad. Le coach national, Vahid Halilhodzic, et ses poulains savent pertinemment que leur mission ne sera pas facile face aux Béninois qui ont déjà battu le Mali sur cette même pelouse. C'est un match qu'il ne faut pas rater pour les Verts qui aspirent d'ores et déjà à prendre part à la prochaine Coupe du monde qui aura lieu au Brésil. L'entraîneur bosnien, Vahid Halilhodzic, qui a utilisé plusieurs variantes, lors du dernier match amical, doit mieux choisir son onze entrant qui va lui assurer au moins le match nul. « Le système de jeu appliqué lors de ce match



amical contre le Burkina Faso ne devrait pas être forcément celui qui va être adopté contre le Bénin », a déclaré le technicien bosnien à l'issue de la joute amicale face aux Etalons. Halilhodzic a même surpris les observateurs en optant pour le défenseur axial, Carl Medjani, comme demi-défensif, un poste inhabituel pour le joueur de Monaco. Dans son explication Vahid Halilhodzic dira que « L'engagement physique de Medjani et son gabarit pourraient nous être utiles face à une équipe béninoise très physique. Le joueur s'en est d'ailleurs très bien sorti dans cette rencontre face au Burkina, mais rien n'est encore sûr quant à sa titularisation dans ce même poste dimanche prochain », a expliqué Halilhodzic. Le coach veut certainement chambouler les cartes à Amoros. L'entraîneur français du Bénin Manuel Amoros qui compte jouer l'attaque à outrance, est attendu à mettre en place une tactique de jeu basée essentielle-

ment sur l'offensif. « Les joueurs vont essayer de tout faire pour gagner le match sur le terrain. Nous sommes à deux points des deux leaders de cette poule. Les joueurs sont conscients de l'importance du match », a-t-il indiqué. Mais l'entraîneur algérien est conscient de ce qui l'attend à Porto-Novo « Je sais très bien que l'adversaire nous prépare quelque chose. Il faudra s'armer de courage et de volonté pour espérer revenir avec un bon résultat, d'autant plus que ce déplacement sera suivi par un autre non moins compliqué au Rwanda », a-t-il dit. Pour atteindre un tel objectif, pas si facile, de l'avis des spécialistes, le premier responsable de la barre technique, Vahid Halilhodzic doit faire le bon choix de joueurs afin de présenter un onze combatif sur le terrain, capable de tirer son épingle de jeu dans la bataille physique que son équipe livrera dimanche contre un adversaire connu pour son jeu agressif. M. S.

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Le CSC en coupe de la CAF, le MCA Alger en Coupe arabe

L'ES Sétif et l'USM El Harrach représenteront l'Algérie à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique de football, alors que le CS Constantine jouera la coupe de la Confédération. L'USM Alger et le MC Alger, eux, disputeront la Coupe de l'Union arabe de football des clubs, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF). L'ESS et l'USMH sont qualifiées pour la prestigieuse épreuve continentale en qualité de champion et vice-champion, respectivement, de l'exercice précédent du championnat de Ligue 1. Le CSC disputera la Coupe de la CAF grâce à sa troisième place au classement. Quant à l'USMA, elle défendra son titre en Coupe de l'UFAA, une épreuve à laquelle prendra part également son voisin, le MCA, après avoir terminé à la cinquième place au championnat national. La FAF avait interdit aux clubs de participer à plus d'une compétition internationale à partir du prochain exercice, après que l'USMA ait disputé la Coupe de l'UFAA ainsi que celle de la CAF au cours de l'exercice précédent.

LIGUES 1 ET 2 SAISON 2013-14

Stage à Chlef des arbitres d'élite du 17 au 21 août

La commission fédérale des arbitres de la Fédération algérienne de football (FAF) organisera le stage d'ouverture de saison pour arbitres et arbitres assistants du championnat d'Algérie de Ligue 1 et 2, du 17 au 21 août prochain à Chlef, a indiqué mardi la Ligue de football professionnel. Le stage verra la participation de 96 arbitres et arbitres assistants issus de différentes ligues : Alger (28 arbitres), Oran (27), Saïda (2), Constantine (17), Ouargla (4), Blida (5), Batna (10) et Annaba (3). Le stage d'ouverture de saison des arbitres d'élite débutera par les tests physiques, prévus le 18 août au stade Opow de Chlef à partir de 7h. Tout arbitre ou arbitre assistant ayant échoué aux épreuves des tests physiques sera exempté de la poursuite du stage, souligne la même source.

FORMATION DE JEUNES

Un colloque international les 6 et 7 juillet à Alger

La Fédération algérienne de football (FAF) organisera les 6 et 7 juillet prochains à Alger un colloque international sur la formation du jeune footballeur et sur la formation des entraîneurs formateurs, a indiqué mardi la FAF. Ce colloque réunira une dizaine de conférenciers spécialistes, de haut niveau qui exposeront l'expérience de chacun de leur pays et animeront des débats sur le sujet, précise la même source. Ce colloque sera une occasion pour les cadres techniques algériens qui pourront définir un modèle de formation basé sur les riches expériences des grands pays.

Matmour pisté par l'ES Tunis



International algérien, Karim Matmour, dont le contrat avec Eintracht Frankfurt (Div. 1, Allemagne) n'a pas été renouvelé, serait pisté par l'Espérance de Tunis, en vue de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, annonce mardi la presse locale. A la recherche d'un milieu offensif en prévision de l'entame, en juillet prochain, de la phase des poules de la prestigieuse compétition continentale des clubs, la direction de la formation tunisoise souhaiterait s'offrir les services de Matmour, selon le site spécialisé

Gnet.tn, citant "des sources concordantes". La presse algérienne avait évoqué un intérêt pour le joueur de 28 ans de la part du club allemand Hertha Berlin et certains clubs français. S'il venait à opter pour l'EST, Matmour rejoindrait son ex-capitaine en sélection algérienne, Antar Yahia, ainsi que son autre compatriote, le jeune Youcef Belaili. Le désormais ex-joueur d'Eintracht Frankfurt avait décidé d'arrêter "provisoirement" sa carrière internationale avec les Verts en mai 2012. Depuis, il n'a plus été convoqué par l'entraîneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic.

ES SÉTIF

Le président Hemmar écope d'un an de suspension



Le président de l'ES Sétif Hacene Hemmar a écopé d'une année de suspension de toute fonction officielle en relation avec le football (administrative, sportive ou autre), dont 6 (six) mois avec sursis à

compter du 8 juillet prochain et une amende de 400.000 DA, a indiqué mardi la Ligue du football professionnel (LFP). La suspension du président de l'ES Sétif a été prise par la commission de discipline de la LFP suite à ses "déclarations répréhensibles" sur les médias, précise la même source. La sanction de Hemmar entre en vigueur à compter du 8 juillet prochain pour la simple raison que le président de l'ESS est toujours sous le coup d'une suspension de deux ans qui s'achèvera le 7 juillet prochain, a-t-on appris auprès de la LFP.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées

- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

- Elabore les stratégies de ventes offensives

- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes

- Met en place un réseau de distribution

- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution

- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

- Développe et suit les grands comptes

- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques

- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

3228

Mكتب التوثيق الأستاذ أميد خان حاوي
(02) شارع عمر عميمور سيدي احمد ولاية
الجزائر

التسمية : ش ذ م م توراس أمبلاج
راسمال الإجتماعي : (2.000.000 دج)
المقر مركز سيدي بوخريس رقم (A02) بلدية
الخريسية ولاية الجزائر

تعديل القانون الأساسي للشركة

بموجب عقد حرر بالمكتب بتاريخ

(2013/06/05) مسجل، تم إصدار قرار

يقضي بتغيير المقر الإجتماعي للشركة الى العنوان

الجديد (218) شارع حسبية بن بوعلي، قطعة رقم

(01) سيدي احمد ولاية الجزائر و الباقي بدون

تغيير ، و سوف تودع نسختان من هذا العقد

بالمركز الولائي للسجل التجاري لولاية الجزائر

لإعلان الموثق

Midi Libre N° 1893 | Jeudi 6 juin 2013 - 258/13

3228 مكتب توثيق الأستاذ أميد خان حاوي

(02) شارع عمر عميمور سيدي احمد ولاية الجزائر

التسمية : اسكيبوش ذ م ذ ش و

الراسمال الإجتماعي : (25.000.00 دج)

المقر بحي (1016) مسكن عمارة ب (07) رقم (02) العاشور ولاية الجزائر

تعديل القانون الأساسي للشركة

بموجب عقد حرر بالمكتب بتاريخ (2013/05/27) مسجل، تم إصدار قرار يقضي بتغير السيد فلاح رشيد، كمسير أجير في الشركة بدل من المسير المستقيل السيد / غضبان محمد بن حمارة، و تم إصدار قرار يقضي بتغير التسمية للشركة من مؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة المسماة أسكيبوش ذ م ذ ش و الى التسمية الجديدة م ذ م ذ ش و م م اسما للبناء و تم اصدار قرار يقضي بإضافة نشاطات جديدة في الشركة : تجارة بالجملة للأثاث و أدوات التثايت للإستعمال المنزلي و المكتبتي (303106) استيراد و تصدير المعدات، الماكينات، المواد الأولية، قطع الغيار و اللواحق الموجهة لصنع و تحويل المعادن (410305) استيراد التجهيزات، المواد و المعدات المرتبطة بقطاع البناء و الأشغال العمومية (407001) استيراد و تصدير الآلات و الأدوات الميكانيكية، الكهروميكانيكية، الكهربائية و الإلكترونية (409004) استيراد و تصدير المعدات ، ماكينات رفع الأثقال و التفريغ لمافي ذلك لواحقها و قطع غيارها (410312) استيراد و تصدير كل المعدات للأشغال العمومية و البناء بما في ذلك قطع الغيار و اللواحق (410313) تركيب ، تصليح و صيانة المصاعد و آلات المشابهة (613203) مؤسسة تجارة الخشب ، الألمنيوم و كل المواد الأخرى، كراء معدات و أدوات البناء و الأشغال العمومية (106220) تجارة بالجملة لمواد البناء ، الخرق الصحي و الزجاج المسطح (304101) استيراد و تصدير كل المعدات و التجهيزات المرتبطة بالميدان الكهربائي و الإلكتروني (408407) استيراد و تصدير كل المعدات ، الماكينات، قطع الغيار و اللواحق الموجهة لتكثيف الهواء ، التزيينات، المراجل و مولدات الغاز (410310) استيراد و تصدير كل التجهيزات الآلات و الأدوات الصحية من الخزف و مواد أخرى ، أدوات للتدفئة و الرصاصات من كل المواد (409002) استيراد و تصدير كل المعدات ، الماكينات للتبريد ، التجميد ، المقطرة و الطهي، قطع الغيار و اللواحق (410311) تجارة بالجملة للأثاث و أدوات التثايت للإستعمال المنزلي و المكتبتي (303106) و الباقي بدون تغيير و سوف تودع نسختان من هذا العقد بالمركز الولائي للسجل التجاري لولاية الجزائر

لإعلان الموثق

Midi Libre N° 1893 | Jeudi 6 juin 2013 - 257/13

MIDI
Quotidien national d'information 4111



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021 63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@midi-dz.com
Publié : Tél/Fax : 021 63.79.14 publicite@midi-dz.com

Soupe de légumes



Ingrédients :

- 2 kg de potiron
- 2 tomates
- 2 navets
- 1 kg de petites courgettes
- 1 poireau
- 1 branche de céleri
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 1 bouquet garni (thym, laurier, persil)
- Sel

Préparation :

Laver et éplucher les légumes. Les découper en cubes de 3 cm de côté environ. Retirer les feuilles sèches et les poils du poireau. Le couper en deux dans le sens de la longueur, ainsi que le céleri. Découper les deux en tronçon d'1 cm dans le sens de la largeur. Retirer les extrémités des courgettes. Les découper en tronçons de 1/2 de long. Porter à ébullition un peu d'eau dans une cocotte.

Mettre les légumes avec le bouquet garni, saler et faire cuire à faible bouillon pendant 30 min, jusqu'à ce que tous les légumes soient fondants. Passer les légumes et le bouillon au mixer très fin. Servir la soupe bien chaude et assaisonner selon goût (crème, poivre, paprika...).

Gâteau moelleux au chocolat noir



Ingrédients :

- 100 g de chocolat noir
- 150 g de sucre en poudre
- 5 œufs
- 50 g de beurre ramolli
- 20 g de farine tamisée
- 20 g de Maïzena

Préparation :

Faire fondre le chocolat en morceaux au bain-marie et ajouter le beurre. Mélanger énergiquement de manière à lisser le mélange. Préchauffer le four sur th. 6 (180 °C). Beurrer et fariner un moule à manqué d'environ 24 cm de diamètre. Casser les œufs et séparer les jaunes des blancs. Mélanger les jaunes au fouet avec 120 g de sucre, jusqu'à ce que le mélange soit crémeux puis ajouter le chocolat fondu, la farine tamisée et la Maïzena. Monter les blancs d'œufs en neige avec une pincée de sel. A mi-parcours, ajouter 30 g de sucre en continuant de battre. Incorporer peu à peu les blancs d'œufs dans la préparation au chocolat et verser le tout dans un moule. Enfourner puis laisser cuire pendant 40 min.

CHOISIR UN PANTALON

Taille haute, à adopter ou pas ?

Pour trouver un pantalon qui nous va comme un gant, tout se joue ou presque dans la hauteur de la taille. Selon notre morphologie, on peut parvenir à modifier nos habitudes et oser quelques variations pour actualiser notre look.

Petite leçon de taille :

On mesure, classe et nomme les tailles à partir du nombril.

- Taille régulière, classique ou naturelle : un pouce en dessous du nombril.

- Taille basse : plus d'un pouce sous le nombril.

- Taille haute modérée : environ autour du nombril.

- Taille très haute : plus de deux pouces au-dessus du nombril.

Attention !

Attention ! Il n'y a pas de standards fixes. Les hauteurs et les classifications varient d'une compagnie à l'autre et parfois même d'un modèle à un autre. Ce n'est pas parce que c'est écrit "taille basse" sur l'étiquette qu'on la portera ainsi. Ce pantalon pourrait être une taille régulière pour certaines. Le meilleur moyen, c'est de

l'essayer et d'évaluer ensuite l'équilibre de notre silhouette.

Taille haute

Très tendance cette saison, les tailles hautes feront leur apparition tant sur les pantalons que sur les jupes.

Qui peut la porter ?

- Les femmes élancées, ayant un tronc assez long, sont avantagées par la taille haute.

Attention !

- Celles qui ont un torse court ou celles qui mesurent 5 pieds 3' pouces et moins : ce style a tendance à compacter la silhouette.

- Celles qui ont une forte poitrine : la taille haute est peu flatteuse pour la silhouette, surtout en pantalon.

Comment la porter ?



- On glisse notre haut (chemisier, chandail, t-shirt) à l'intérieur pour ne pas perdre l'effet de la taille haute. Ainsi, on allonge beaucoup la silhouette.

- On préfère un haut simple pour mettre l'emphase sur notre spectaculaire bas.

- On porte une ceinture pour compléter le look. «On choisit un modèle classique, simple et uni, de préférence, pour balancer l'effet déjà assez fort de la taille», précise la styliste.

- Avec une taille haute, on



porte des talons hauts ! Autrement, on casse l'effet «allongeant».

A noter :

Il est beaucoup plus facile de porter une jupe à taille haute qu'un pantalon. Beaucoup plus de femmes pourront la porter avantageusement. On retrouve des tailles hautes sur des jupes crayon ou fuseau, ainsi que dans un vêtement de coupe A, créant un mouvement dans le bas tout en équilibrant la silhouette.

DÉCORATION MAISON

Réaliser de jolies boîtes de rangement



Ce qu'il vous faut pour cette opération :

Des boîtes en carton, de la colle, des ciseaux, de jolies feuilles de papier, du papier à tapisser autocollant, des marqueurs, des étiquettes, des pochoirs, des autocollants, des images...

Des idées de boîtes de rangement :

Boîte à chaussettes, boîte à couture, pour les factures de téléphone, à photos, boîte à crayons, à médicaments, boîte vide-poche, à ampoules, boîte à outils... Multipliez les thèmes pour qu'il soit facile de retrouver le bon objet en un clin d'œil.

Comment les décorer ?

Le plus facile est de coller une étiquette qui indique ce qu'il y a dedans. Le plus joli est de les recouvrir de papier et de coller une image de ce que la boîte contient - voire de dessiner si vous avez quelque talent.

Notre conseil

Créer une boîte de rangement est une excellente activité à réaliser avec vos enfants. Ils apprendront ainsi eux-mêmes à utiliser les bonnes boîtes pour les bons objets, de façon ludique !

A S T U C E S

Dépoussiérer un radiateur...



Enfilez au bout d'une spatule plutôt longue et fine une vieille chaussette. Puis passez-la derrière le radiateur en faisant des mouvements du haut vers le bas.

...l'intérieur d'un radiateur



Passez une chaussette tout le long d'un fil de fer assez rigide. Faites des mouvements de haut en bas à l'intérieur du radiateur.

Blanchir un appareil ménager jauni



Si votre appareil ménager a jauni, utilisez une éponge (du côté doux) imbibée de vinaigre blanc. Frottez toute la surface et laissez agir 15 min. Rincez ensuite avec de l'eau chaude.

Enlever l'odeur d'humidité d'un meuble



Ouvrez-le et videz-le et laissez aérer. Ensuite nettoyez le meuble avec de l'eau javellisée. Cela permettra de neutraliser toute moisissure et champignons.

Mots Fléchés N°1670

embrouillera bloquant	résider sorcellerie	statuée luta	encore déchirer	brama exploits sportifs	puissances	sostrat en tenue d'Eye
porteur stagner					voie urbaine jeunes étudiants	
pouffera signe de portée		hardes débris	arme de poisson note de olé			façon- nées débâ- lante
se laisse- tomber (s')	ourlets passa tout près	parodie déquero- niront	argile rouge échouais	devis téméraire atome positif		degré musical petit naupe
absurde la part de placoun			indium auleho	fil de lars rien		
fruit à huile verdette		classé	réinstal- les (le) beau naillons		emploi théâtral unités de société	
feras le fier	métal de batée petits parasites	lombes	habitudes saorées voies d'accès		note de fin bonne femme	sicle de société vouit
titre bourler passant par				mauvaise odeur délissé	trans- sas ennuiera	
concord traoat	demeur- rés liste	feras du tort			garrouter arène de patheur	sainte de l'agenda licite
rétro- grades rénu		souhaites union eu- ropéenne	art du papier pilé bracine			disposé
étalle de mer			posture de coqa			pareil mais raocourot
					discours inutile	

SUDOKU

N°1669

SOLUTION SUDOKU

N°1668

**SOLUTIONS MOTS
FLECHES 1668**

2	6						8	
		4		2			1	7
1		5		7	9		2	6
			5			9		1
				9		6	3	2
		9		4				5
	4				1			
		3		5	7			
5				8			6	4

1	3	4	9	6	2	7	8	5
8	5	9	4	7	1	3	6	2
2	6	7	8	5	3	9	4	1
5	4	3	6	1	8	2	9	7
6	7	1	2	9	4	8	5	3
9	2	8	7	3	5	4	1	6
3	8	2	5	4	6	1	7	9
7	1	6	3	8	9	5	2	4
4	9	5	1	2	7	6	3	8

■	I	■	D	■	E	■	U	■	S	■	D	■	R
A	L	L	E	G	R	E	S	S	E	■	E	T	E
■	L	I	B	E	R	T	A	I	R	E	S	■	C
R	U	M	I	N	E	R	■	T	A	P	O	T	A
■	M	I	N	E	R	A	L	E	■	A	L	E	S
G	I	T	E	■	A	N	A	■	A	T	E	L	E
■	N	E	R	F	■	G	I	F	L	E	S	■	R
F	A	R	■	A	V	E	N	■	O	R	■	F	A
■	T	A	R	S	E	■	E	C	R	A	S	A	I
R	I	S	E	T	T	E	■	A	S	■	P	I	S
■	O	■	F	I	T	E	S	■	B	O	N	■	
A	N	C	R	E	R	A	S	■	P	A	R	E	R
■	■	H	E	U	■	I	T	A	L	I	E	■	E
T	R	A	N	S	I	E	■	B	A	S	S	I	N
■	U	R	E	E	S	■	L	A	C	E	■	N	I
P	A	G	E	■	S	A	U	T	E	R	O	N	T
■	D	E	S	S	■	T	R	A	V	E	E	■	
D	E	R	■	T	E	S	T	E	■	S	A	■	N
■	■	A	R	A	■	U	R	N	E	■	L	O	T
B	R	I	E	F	E	R	■	T	U	Y	E	R	E
■	U	T	■	F	R	A	C	■	E	S	S	E	S

L'étonnante double vision du rat pour échapper aux prédateurs...

Des scientifiques allemands se sont penchés sur le système visuel du rat. Ils ont découvert qu'à la différence de nous, l'animal pouvait bouger ses yeux dans deux directions opposées au même moment en fonction de la direction de sa tête.

Un moyen efficace de se protéger des prédateurs... Si le rat fait partie des animaux les plus utilisés dans la recherche, on est encore loin de tout savoir sur le rongeur, comme le démontre une nouvelle étude menée par des chercheurs du Max Planck Institute for Biological Cybernetics de Tübingen en Allemagne. Ces travaux révèlent en effet l'existence d'une particularité non négligeable dans le système oculaire du rat : celui-ci est capable de regarder simultanément dans des directions opposées, chaque œil ayant son propre mouvement. A l'horizontale ou la verticale en fonction de la position de sa tête. Comme chez la plupart des mammifères, les yeux du rat sont placés de chaque côté de sa tête. Ceci lui permet de bénéficier d'un plus grand champ de vision, cependant la faculté de bouger indépendamment ses yeux lui est propre. Lorsque sa tête se dirige vers le bas, les yeux suivent le bout du nez, lorsque celle-ci pointe vers le haut, les yeux la suivent en conséquence et se mettent même à loucher parfois. Cette découverte a été rendue possible par un dispositif ingénieux et novateur. Les chercheurs ont disposé sur la tête du rat une caméra pesant moins d'un gramme qui a suivi le comportement du rongeur. Les mouvements de la tête, extrêmement rapides et vifs étaient rapportés à la seconde ainsi que le mouvement



des yeux. Ceci a permis de mettre en évidence les différences entre les deux yeux et le lien avec la position de la tête.

Une vision adaptée pour échapper aux prédateurs

Chez l'humain, obtenir une image 3D d'un objet demande le chevauchement de deux champs visuels. De plus, pour que cette image soit bien nette, l'objet doit être parfaitement fixée et la direction des deux yeux alignée. Ainsi, une déviation d'un seul degré entraîne une

image floue et des troubles de la vision. "Nos deux yeux bougent dans la même direction et suivent le même objet" rapporte Kerr cité par *Science Daily*. Chez le rat au contraire, le système se fait par deux demandes opposées, à droite une grande surveillance par exemple, à gauche l'appréciation des détails. De cette façon, on enregistre 40 degrés de différence sur le plan horizontal et 60 à la verticale, expliquent les scientifiques. D'après eux, cette mobilité s'explique par la volonté de l'animal de voir à tout

moment ce qui se passe aux alentours. En effet, la possibilité que les yeux puissent suivre leur propre trajectoire permet à l'animal de se protéger et de surveiller en permanence ce qui se passe au dessus de lui notamment, puisque c'est très souvent du ciel que vient la menace des prédateurs. Dans leur étude, les scientifiques soulignent ainsi qu'il s'agit là d'un remarquable exemple d'adaptation au milieu de vie : pour éviter les oiseaux, les rats regardent perpétuellement vers le haut.

Le sillage des bateaux serait semblable à celui des avions supersoniques

On considérait jusque là que le sillage en "V" laissé derrière eux par les bateaux était constant. Mais des chercheurs du CNRS viennent de remettre cette théorie en cause. Ils montrent qu'en réalité, ce sillage est proche de l'onde de choc produite par un avion supersonique franchissant le mur du son. Depuis 1887, on considère comme exacte la théorie de Lord Kelvin selon laquelle le sillage en "V" laissé par les objets se déplaçant à la surface d'un liquide est constant indépendamment

de la taille et de la vitesse de l'objet, et que son angle précis est de 38,94°. Pourtant, il n'est pas difficile de constater sur des images aériennes que cet angle est plus étroit lorsque le sillage est généré par des objets rapides.

Ainsi, deux chercheurs du laboratoire Fluide, Automatique et Systèmes Thermiques Marc Rabaud et Frédéric Moisy, ont étudié des photos de sillage de plus près et ont fini par démontrer que cette théorie n'est pas tout à fait exacte. Modélisation et simula-

tions numériques à l'appui, ils ont prouvé que l'angle du "V" laissé par les bateaux n'est en réalité pas constant, mais décroît en fonction de la vitesse de déplacement. Cet angle ressemble même "d'une façon étonnamment similaire au cône de Mach d'un avion supersonique", lorsqu'il franchit le mur du son, explique le CNRS dans un communiqué.

D'après l'analyse des images qui a été menée, ce phénomène se produit dès qu'un objet se déplace plus vite que ses propres ondes. Plus l'objet est

rapide, plus l'angle du sillage se referme, ce qui s'observe notamment lorsque la coque est "au planing", c'est-à-dire en partie sortie de l'eau en raison de la vitesse.

"Ceci était sans doute rare à l'époque de Kelvin", au XIXe siècle, ce qui explique l'erreur du scientifique, d'après les chercheurs. Et jusqu'ici "curieusement son résultat n'avait pas été remis en cause bien que les navires rapides soient bien plus courants de nos jours !", conclut le communiqué.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BROUETTE

Inventeur : Chuko Liang Date : Un siècle avant J.-C. Lieu : Chine

La brouette a été inventée en Chine par le général Chuko Liang pour transporter l'approvisionnement aux soldats blessés. Le mot brouette vient du bas-latin *bi-rota* (deux roues). De nos jours, la brouette est surtout utilisée dans l'industrie de la construction ou du jardinage.



AMERICAN PIE 4



22h35



Comme le temps passe. Souvenez-vous de cette année 1999 où quatre lycéens d'une petite ville du Michigan décidèrent d'en finir avec... leur virginité. Quête héroïque, burlesque, inoubliable. Une décennie plus tard, Jim et Michelle sont mariés, Kevin et Vicky sont séparés, Oz et Heather se sont éloignés à contrecœur, tandis que Finch soupire encore après l'extravagante mère de Stifler. Quant à Stifler, rien ne le changera jamais. Amis d'hier, amis de toujours, ces jeunes hommes attendaient depuis longtemps de pouvoir se réunir le temps d'un week-end pour se remémorer leurs exploits d'antan et y puiser de nouvelles inspirations. Que la fête commence, l'heure du check-up hormonal a sonné.

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ
- USURPATION D'IDENTITÉ

22h35



Depuis quelques années, les escrocs ont trouvé un moyen d'agir au niveau mondial grâce à Internet. Héritage inattendu d'un pays lointain, combine soi-disant sans faille pour gagner en Bourse ou lettre d'amour venue d'une nouvelle amie sur Facebook... les ficelles sont parfois très grosses, mais efficaces. Ces petites arnaques coûtent certes cher, mais il y a plus d'ambitions. Certains n'hésitent pas à profiter de la crise et des mécanismes financiers pour empocher des millions d'euros, engendrant ainsi de véritables drames...

DÉTECTIVES
DOUBLES VIES

23h05



Lors de son vernissage, Alice, une photographe, reçoit un appel téléphonique avant de s'écrouler, en proie à des flashes. Elle se tourne vers l'agence de détectives privés Abadie & Roche pour comprendre le sens de ses visions. Nora et Philippe enquêtent dans son passé et se rendent dans l'Yonne. Un passé que son mari Paul a tout fait pour garder secret. De son côté, Hugo enquête sur le vol de son vélo avec Maxime.

DES RACINES ET DES AILES - DE
LA RIVIERA À L'ARRIÈRE-PAYS

20h35



Jardins de Méditerranée. De Nice à Menton, le climat de la Riviera française a permis l'épanouissement d'une flore variée et abondante. Les premiers jardins remontent au milieu du XIXe siècle avec la construction, notamment par de riches Anglais, de somptueuses villas le long du littoral. Certains de ces trésors sont aujourd'hui menacés • De l'arrière-pays au Mercantour. Christophe Fourmier, gardien de refuge, et Jean-Marie Ceravaco, agent technique du parc national, offrent une visite privilégiée du massif du Mercantour, avant la découverte de la vallée de l'Ubaye et de ses demeures de style colonial • Cinque Terre, un parfum d'Italie. Entre Monterosso et Porto Venere, de l'autre côté de la frontière, les «Cinq Terres» sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

STRIKE BACK - UN
IRLANDAIS EN COLÈRE

22h30



Au Cap, en Afrique du Sud, l'équipe traque un redoutable mercenaire qui travaillerait pour Latif. Il s'agit de Daniel Connolly, ancien membre de l'IRA, terroriste prêt à tout pour parvenir à ses fins. Il a enlevé la famille de Kenneth Bratton, le dirigeant une société britannique d'armement, et qui a été jadis en contact avec Porter. Connolly veut le faire chanter pour parvenir à s'approprier une arme chimique.

RIRE ET CHÂTIMENT



20h45



Camille est mariée à Vincent, ostéopathe de profession. En apparence, ils forment un couple harmonieux. Mais la bonne humeur constante et les plaisanteries incessantes de son époux finissent par irriter Camille qui, lassée de cet homme qui ne l'écoute jamais, décide de quitter le domicile conjugal. Le soir même, Vincent, toujours soucieux d'amuser son entourage, provoque, lors de l'anniversaire de l'un de ses meilleurs amis, une crise de rire si forte que l'un des convives en meurt. Cet événement, ajouté au départ de sa femme, fait réfléchir Vincent. Partagé entre sa nature joviale et sa sensibilité refoulée, il commence un voyage initiatique...

PÉKIN EXPRESS,
LE COFFRE MAUDIT

20h50



Les équipes encore en course font leur entrée aux Etats-Unis, le troisième et dernier pays visité cette saison. Et pour cette neuvième étape, les candidats découvrent la Louisiane et la culture cajun. Jérôme Anthony, nouveau passager mystère, prête main-forte à l'un des binômes. Plus habitué aux plateaux de télévision qu'à l'aventure, l'animateur devra se surpasser pour faire de l'auto-stop et chercher un hébergement. A l'issue du premier sprint, une équipe décrochera un bonus exceptionnel. Elle sera immédiatement qualifiée pour la 10e étape et aura le privilège de découvrir La Nouvelle-Orléans. Au terme de la course, l'équipe arrivée en dernière position sera éliminée à moins que l'enveloppe noire indique que l'étape est non-éliminatoire.

GREY'S ANATOMY
- RÉPÉTITION GÉNÉRALE

22h35



Hunt organise des séances de préparation avec ses équipes dans la perspective d'une intervention sur des siamoises. L'opération peut enfin avoir lieu mais au dernier moment, Karev est remplacé au bloc par Richard. Bailey panique depuis que Ben Warren lui a demandé de vivre avec lui. Elle se confie à Meredith. Teddy demande à Cristina de lui restituer toutes les étapes de l'opération d'Henry jusqu'à son décès.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comDirectrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Flavie Flament

elle revient à la télé

Flavie Flament s'apprête à faire son grand retour à la télévision après une absence de presque cinq ans. L'information a été donnée par TVMag.



Gwen Stefani

épouse et maman comblée

Gwen Stefani s'est affichée amoureuse et épanouie en compagnie de son mari et de ses fils, Kingston, 7 ans, et Zuma, 4 ans.



Leonardo DiCaprio

incognito à Roland Garros !

Leonardo DiCaprio était à Roland Garros dimanche 2 juin 2013 pour le match opposant Tsonga à Troicki. Il s'offre un moment de détente après Cannes.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h39
Dohr	12h46
Asr	16h37
Maghreb	20h03
Icha	21h45

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1893 | Jeudi 6 juin 2013

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

LIBERTÉ D'INFORMATION AU SAHARA OCCIDENTAL RSF condamne les "entraves"



PAR RAYAN NASSIM

L'ONG internationale "Reporters Sans Frontières" (RSF) a condamné mardi les "entraves" à la liberté de la presse au Sahara occidental suite à l'empêchement par les autorités marocaines d'un journaliste étranger qui tentait de se rendre dans les territoires sahraouis occupés pour y enquêter sur la situation humanitaire et politique.

RSF a cité le cas de José Maria Santana, journaliste espagnol pour la radio Cadena SER à Las Palmas et correspondant du quotidien *El Pamas*, aux îles Canaries, qui aurait été empêché d'entrer le 21 mai 2013 au Sahara occidental, alors qu'il venait d'atterrir à l'aéroport de El-Ayoum occupée, en provenance de Las Palmas rapporte l'APS. Selon l'ONG, ce refus est "symptomatique de la crispation de Rabat sur la question sahraouie". "Son expulsion pose la question des difficultés d'accès des journalistes au Sahara occidental et s'inscrit dans une politique plus générale d'entraves à la

liberté d'information imposées par les autorités marocaines sur ce territoire", note RSF.

Cette ONG a également signalé que les autorités d'occupation marocaine "limitent au maximum la venue dans cette zone de témoins qui pourraient être gênants, tels que les observateurs internationaux, les membres d'organisations de défense des droits de l'Homme et les journalistes".

Dans une déclaration parue sur son site, elle demande au gouvernement marocain de "garantir l'accès du territoire sahraoui aux professionnels de l'information ainsi qu'aux observateurs étrangers", affirmant que ces derniers doivent pouvoir être libres de travailler sans entrave ni contrôle sur l'ensemble du territoire. Se confiant à l'ONG, basée à Paris, le journaliste espagnol a raconté qu'à son arrivée à l'aéroport d'El Ayoun, vers 17 h, il a dû répondre à une multitude de questions posées par un gendarme, avant d'être finalement contraint de reprendre un vol pour Las Palmas le jour-même, sans avoir pu quitter l'aéroport.

RSF rappelle que c'est la troisième fois que ce journaliste se voit refuser l'accès au Sahara occidental en l'espace de deux ans.

Le 6 mars 2013, quatre eurodéputés et cinq assistants parlementaires avaient été expulsés du territoire, alors qu'ils devaient effectuer une mission d'observation pour le Parlement européen sur la situation des droits de l'homme dans la région. R. N.

FAIM ET MALNUTRITION

La FAO s'attaque à la malbouffe

Nourrir plus et surtout nourrir mieux : la FAO qui lutte pour un meilleur accès à l'alimentation dans le monde ouvre un nouveau front en comptabilisant l'ensemble des "mal nourris", ceux qui souffrent de carences mais aussi les obèses.

Si 12,5% de la population mondiale (868 millions de personnes) souffrent encore d'un apport de calories insuffisant dans leur bol quotidien, la part des "mal nourris" atteint 2 milliards d'humains, qui pâtissent d'une ou plusieurs carences en micronutriments (vitamines et autres), indique l'Organisation de l'Onu pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un rapport présenté à Rome.

Calculée ainsi, la malnutrition concerne 26% des enfants qui présentent un retard de croissance et 1,4 milliard d'humains en excès pondéral - dont 500 millions d'obèses.

"La plupart des pays sont touchés par plusieurs types de malnutritions qui peuvent coexister à l'échelle du pays, du ménage ou de l'individu", indique la FAO dans son rapport annuel sur "La situation de l'alimentation et de l'agriculture (Sofa 2013) - sous-titré : Mettre les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition".

C'est notamment le cas des grands pays émergents comme la Chine ou le Brésil où l'excès pondéral devient un enjeu de santé publique qui accompagne l'urbanisation et



l'augmentation des revenus. Certes l'organisation rappelle que la malnutrition de la mère et de l'enfant reste "de loin" la charge principale "entraînant des coûts sociaux pratiquement deux fois plus élevés que ceux de l'excès pondéral et de l'obésité chez l'adulte".

Mais le premier type de coûts a "pratiquement été divisé par deux depuis vingt ans tandis que celui de l'excès pondéral et de l'obésité a pratiquement doublé".

Quand les prix des denrées de base augmentent, comme l'an dernier sous l'effet de la sécheresse aux Etats-Unis, les plus pauvres réduisent leur consommation : "Non seulement ils font moins de repas mais ceux-ci sont moins diversifiés. Cette menace n'est pas assez vue comme une priorité, or c'en est une", jugeait-il alors.

PUBLICITE

À chacun son désir, à chacun sa **DZIRE** ...



Kit Bluetooth

OFFERT

Swift DZire GLX
AU PRIX DE : 1.200.000 DA

DISPONIBILITÉ
IMMÉDIATE*

Swift DZire GL
AU PRIX DE : 1.130.000 DA

(*) : Offre valable du 15 mai au 15 juin dans tout le réseau SUZUKI.

Prix en TTC avec taxe véhicules neufs incluse



www.elsecom-auto.com
www.facebook.com/Dzire.swift

Elsecom Automobiles - Distributeur Officiel Suzuki / Show Room Alger, Bab Ezzouar. Tél. : 021 51 01 50 - 0770 81 03 40 - 0770 81 03 69 - 0770 81 00 95 - 0770 81 01 26 - Fax : 021 51 09 44 - Suc. Birtouta : 0770 53 34 71
Suc. Oran : 040 23 41 52 / 53 - Suc. Ouangla : 029 71 32 74 - 0770 99 79 67 - ALGER : Bouzaréah / Samria : 021 94 16 17 - Baba Hassen / Eurl LPAA : 021 35 18 70 - Rouiba / Sarl El Beida : 021 50 88 03 / 24 - Annexe Rouiba : 021 85 59 41
Kouba / Douib : 021 28 60 03 - CENTRE : Boumerdes - Boudouaou / Sarl Rehab Auto : 024 84 28 84 - Annexe Boumerdes : 024 81 68 37 - Biida / Ets. Hama : 025 36 00 45 - Annexe Beni Mered : 025 35 02 10 -
Boufarik / Chabane Motors : 0770 53 21 50 - 0770 63 21 65 - Tipaza - Hadjout / Sarl Nissou : 024 49 48 89 - Tizi-ouzou / Ets. Hammoutène : 026 21 65 40 - Tizi-Ouzou / Abdeslam : 0555 04 53 50 / 51 - Azzagga /
Sarl STTA : 026 34 50 72 - BJAIA : Béjaïa / Ets. Houassi : 034 22 91 15 - Akbou / Sarl L&M : Tél. : 030 40 60 07 - Tél./Fax : 034 35 36 24 - Ain M'illa / Sarl Profil Auto : 032 45 92 09 / 11 - Constantine / Sarl Challenge Autos :
031 66 28 47 / 63 53 25 - Mila / RTM : 031 57 25 25 - 0555 04 38 37 - Batna / Ets. Benflis : 033 86 41 14 - Biskra / Sarl Sofyar : 033 71 11 19 Jijel / Ets. Birouk : 034 47 24 88 / 47 74 89 - Annaba / Ets. Reghioua : 030
81 01 65 - Sétif / Sarl Youkana : 0770 53 29 08 - El Harrouch / Ets Bouanika : 0770 81 12 14 - Djelfa / Ets Sidi Nail Auto : 0770 81 10 86 - El Oued / Sarl Benine Auto : 032 21 85 29 - OUEST : Adrar / Ets Azougli : 049
96 82 28 - 0770 41 10 41 - Tiemcen / Sarl Baba Auto : 043 27 62 70 - Sidi Bel Abbès / Auto 22 : 0560 06 29 27 / 048 65 13 99 - Mostaganem / Ets. Betchim : 045 33 11 04 - Ghardaïa / Ets. Metehri : 029 89 12 00 -
Laghouat / SNC Laghouat Auto : 029 93 16 79 - Mascara / Eurl BD Cars : Tél./Fax : 045 81 58 21 - Site web : www.elsecom-auto.com



Way of Life!

Photos non contractuelles.

Midi Libre N° 1893 | Jeudi 6 juin 2013 - REF 256/13